

Vivre au village

Le Châtelet en Brie
village nature

MAGAZINE DE LA COMMUNE DU CHÂTELET-EN-BRIE



p.22-25

Au cœur des services :
Le pôle culturel

p.8-9

Budget

N° 151 - Juin - Juillet - Août 2021

DOSSIER

RETROSPECTIVE

Journée nationale CÉRÉMONIE DU 19 MARS



Il y a 59 ans, le cessez-le-feu entrant en vigueur en Algérie, à la suite des accords d'Evian, signés la veille, mettant fin à la guerre d'Algérie.

Le vendredi 19 mars, la cérémonie pour la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc s'est déroulée en petit comité (en présence de la FNACA) au cimetière du Châtelet-en-Brie.

Geste écocitoyen NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Malgré le travail quotidien des services techniques et les dispositifs mis en place par la commune, les déchets sont encore trop nombreux dans les rues. C'est pourquoi, le dimanche 11 avril, à l'occasion du nettoyage de printemps, élus et administrés ont parcouru les rues du Châtelet-en-Brie pour participer au nettoyage et faire un geste écocitoyen.

Merci à tous les participants d'avoir fait de cette journée un moment convivial et soucieux de l'environnement. Un grand merci également aux deux habitants qui ont offert chouquettes et chocolats aux enfants participants accompagnés de leurs parents.



Petite ville de demain LA PRÉFECTURE SE DÉPLACE ET ENTÉRINE LE DISPOSITIF



Dans le cadre du dispositif national *Petites villes de demain*, le mardi 2 mars, le secrétaire général de la préfecture, Cyrille Le Vely, deux représentants de la Direction Départementale des Territoires et le directeur général des services de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux ont visité le Châtelet-en-Brie et ses installations.

La visite à pied du territoire châtelain, guidée par Patricia Torcol, a permis à tous les acteurs de s'imprégner de l'ambiance du village, de confirmer le choix de la commune pour participer à ce programme et de commencer à identifier les actions à mener.

Petites villes de demain, késako ?

Le programme national *Petites villes de demain* a pour but de redynamiser les communes de moins de 20 000 habitants, afin d'améliorer les conditions de vie des nouveaux citoyens. Les préfectures accompagnent les collectivités et leur donnent les moyens (techniques et financiers) de concrétiser leurs projets de territoire. Cf le VAV n° 150.

Distribution ŒUFS DE PÂQUES

Dans un cadre sanitaire exceptionnel où la chasse aux œufs n'était pas autorisée, plus de 400 sachets d'œufs de Pâques ont été distribués aux enfants des écoles maternelles et élémentaires Grands Bois et Grands Jardins, le 2 avril.



Sommaire

À la Une au Châtelet-en-Brie

2-7 *Rétrospective, Edito, Sommaire, Actus*

Dossier

8-9 *Budget*

10-11 Enfance & jeunesse

12-13 Solidarité

Cadre de vie & environnement

14-15-16 *Journée "Vert la nature",
Ambassadeurs de l'environnement*

Espace Culturel du Château

17-18 *Agenda, Médiathèque*

19 Libre expression

Travaux & voirie

20-21 *Lancement des travaux,
Commission Sécurité des citoyens*

Nos services à votre service

22-25 *Le pôle culturel*

26-27 Châtelain à l'honneur :

Bernard Thiesselin



Les associations

28-29 *Don du sang, SHCB77,
USC Athlétisme et AMAC*

L'histoire du Châtelet

30-31 *L'architecte Pierre-Victor Cuvillier*

Mairie du Châtelet-en-Brie

Place de l'Hôtel de Ville
77820 Le Châtelet-en-Brie
Tél. : 01 60 69 40 40
Email : mairie@chatelet-en-brie.fr
www.chatelet-en-brie.fr

Rédacteur en chef : Patricia Torcol
Comité de rédaction : Commission
Communication

Photos : M.A.M., Mairie, SHCB77, AMAC

Conception : Virginie Ivillard

Imprimerie et mise en page : Graph'Imprim

Tirage : 2100 exemplaires

Imprimé sur du papier issu des forêts gérées durablement

édito.....

Chères Châtelaines,
chers Châtelains,

L'année avance et la Covid-19 est malheureusement toujours parmi nous. La campagne de vaccination devrait, peu à peu, nous permettre de revivre normalement. Nous le souhaitons tous pour notre vie de tous les jours, pour les liens sociaux qui nous font cruellement défaut et pour la relance de notre économie nationale et locale.

Sur le plan communal, le budget 2021 a été adopté le 9 avril. Les investissements prévus vont pouvoir commencer. À ce propos, vous retrouverez un dossier spécial dans ce journal.

Concernant la future résidence intergénérationnelle, qui comportera 64 logements, le bail emphytéotique a été voté à la majorité par le Conseil municipal. Destinée à lutter contre l'isolement des personnes âgées en promouvant des valeurs de solidarité entre générations, cette résidence s'inscrit parfaitement dans l'intérêt général, une notion essentielle à la conduite de l'action publique. Pour parfaire ce projet, des élus de tous bords sont allés visiter une résidence similaire à Mouroux afin de s'imprégner de l'ambiance « intergénérationnelle » des lieux et des avantages qu'elle procure.

Toujours dans le même secteur et afin de conserver ce service sur la commune, la municipalité a proposé à la gendarmerie, qui recherchait un terrain de 8 500 m² pour la construction d'une nouvelle caserne avec logements, l'espace attenant à la résidence intergénérationnelle. En effet, leurs locaux vétustes et étroits ne sont plus adaptés. Cette proposition a été validée en Conseil municipal par 26 voix sur 27. Pour mémoire, sachez que cette zone est constructible depuis la création du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en 2010.

J'ai le plaisir également de vous annoncer l'obtention du label « France Services » décerné par la Préfecture. Ce nouveau dispositif installé à l'Espace de Vie Sociale « la Guissardière » permet aux usagers du territoire de s'adresser, via un guichet unique, à différents organismes depuis un même lieu. Vous retrouverez plus d'informations (*partenaires, horaires, etc.*) sur le site internet et la page Facebook de la commune.

Le déploiement des classes numériques se poursuit. Sous l'impulsion d'Alain Foucault, Maire-Adjoint, tous les élèves d'élémentaire bénéficieront de supports numériques d'ici la fin de cette année.



Patricia TORCOL

*Maire du Châtelet-en-Brie
Vice-présidente de la CCBRC,
en charge de l'action sociale*

Dans un autre registre, les élus restent mobilisés pour la propreté du village : journée citoyenne en faveur du ramassage des déchets, journée de sensibilisation contre les déjections canines, etc. Je tiens à remercier tous les bénévoles pour leur participation citoyenne. A contrario, plusieurs actes de vandalisme ont été commis au parc Sainte-Reine ces dernières semaines. Quel intérêt sinon celui de nuire ? Sachez qu'une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie et que d'autres actions suivront !

Les beaux jours arrivent et l'herbe sur le devant de nos maisons s'invite, profitant des moindres interstices. Je rappelle que parmi nos devoirs, celui de nettoyer notre section de trottoir en fait partie.

Quant au marché et ses sympathiques commerçants, ceux-ci vous attendent tous les samedis matin dans la cour de l'école des Grands Jardins. Venez nombreux les rencontrer ! L'activité économique du centre-bourg n'est pas en reste, puisque l'enseigne CARREFOUR vient d'obtenir l'autorisation de réaménager la supérette située 10 rue de l'Hôtel de Ville.

Le réaménagement du centre-ville et la réhabilitation de l'ancien Écomarché démarreront cet été, après analyse des appels d'offres et attribution des marchés.

Dans un autre registre, la Communauté de Communes « Brie des Rivières et Châteaux » (CCBRC) doit démarrer les travaux de désodorisation de la station d'épuration, route de Féricy.

Avant de conclure, je vous rappelle que les élections départementales et régionales se tiendront les dimanches 20 et 27 juin 2021. Soyez assurés que toutes les dispositions sanitaires seront prises afin que ces élections se déroulent sereinement.

J'espère également pouvoir vous retrouver pour le traditionnel apéritif citoyen du 14 juillet dans la cour du Château des Dames.

Pour finir, les vacances approchent. Je vous souhaite de passer un bel été et de profiter de ce moment tant attendu avec vos familles.



Nouveau

Conciliateur de justice : nouvelle procédure

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, pour toute demande de conciliation, un formulaire est à remplir et à transmettre par mail à raymond.jourdain@conciliateurdejustice.fr, avec toute pièce que vous jugerez utile. L'imprimé est disponible sur le site internet de la commune, dans la rubrique Démarches ou en Mairie.



Cérémonies commémoratives

Libération du canton

Le **dimanche 29 août**, trois communes commémoreront la libération du canton. Rendez-vous à 10 h 45 à Sivry-Courtry, puis à 11 h 15 à la Stèle Jean Porte au Châtelet-en-Brie et pour finir à 11 h 45 à Fontaine-le-Port. À l'issue des cérémonies, un pot de l'amitié sera offert à la Mairie de Fontaine-le-Port.

LES ACTUS

Rendez-vous

Élections de juin 2021

Les élections régionales et départementales prévues en mars 2021 ont été reportées en juin, en raison de la crise sanitaire. Elles se dérouleront finalement les **20 et 27 juin 2021**.



ATTENTION !

Afin de prendre un maximum de précautions et de respecter les mesures sanitaires imposées par la situation actuelle, la municipalité a décidé de réaménager les lieux de vote. Le bureau 1 reste à la salle Robillard mais les bureaux 2 (Collège) et 3 (salle d'expositions) sont transférés salle de la Bergerie.

Un nouveau dispositif numérique pour le vote par procuration

Dans la perspective du double scrutin départemental et régional des 20 et 27 juin 2021, il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr.

L'électeur saisit en ligne sa demande de procuration après s'être authentifié via FranceConnect. Il se rend ensuite dans une brigade de gendarmerie avec la référence de son dossier et une pièce d'identité, qui se met en relation avec la mairie de sa commune de vote.

L'électeur reçoit un accusé de réception numérique à chaque étape de la démarche et est informé en temps réel de l'évolution de sa demande.

 Vous trouverez des informations sur les conditions de vote et les modes de scrutin sur le site internet de la commune : www.chatelet-en-brie.fr

Apéritif citoyen

La municipalité garde l'espoir de pouvoir convier les Châtelains autour d'un apéritif citoyen le **mercredi 14 juillet**, de 11 h à 13 h dans

la cour du Château des Dames. Ce rendez-vous sera confirmé sur la page Facebook et le site internet de la commune.

Police municipale

Des incivilités impardonnables

En avril dernier, des actes de dégradation ont été constatés au Parc Sainte-Reine. Six bancs ont été détruits et des barrières protégeant les abords de l'étang ont été arrachées.

Ces actes gratuits remettent en cause la bonne qualité de vie et la sécurité de chacun. La Gendarmerie du Châtelet-en-Brie a intensifié ses patrouilles de nuit dans les lieux ouverts au public. La municipalité et les agents communaux continuent, eux aussi, à faire le nécessaire. D'ailleurs ces derniers mois, la Mairie a porté plainte à plusieurs reprises auprès de la gendarmerie. Entre les voitures enlisées sur le terrain du city stade et les potelets couchés Chemin des Trois Poulains, la police municipale a constaté des incivilités croissantes. Malgré les moyens mis à la disposition

des Châtelains, de nombreuses déjections canines sont toujours à déplorer dans les espaces verts communaux.

N'hésitez pas à rester vigilant vous aussi en nous signalant toute dégradation de quelque nature que ce soit et en alertant la Police Municipale ou la Gendarmerie si vous êtes témoin d'actes malveillants.

Pour rappel, le vandalisme est l'ensemble des actes constituant une atteinte volontaire aux biens privés ou publics et commis sans motif légitime. Ces faits sont sanctionnés par la loi.



Police municipale
Tél. : 09 52 50 78 80

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Le samedi matin de 8 h 30 à 12 h.

Gendarmerie - Tél. : 01 60 69 40 16

Enquête de circulation

Un trafic dense et une vitesse largement dépassée



Des comptages automatiques ont été réalisés en début d'année par l'entreprise CDVIA, spécialisée dans les études de déplacements. Compétente en matière de mesure du trafic routier, elle a placé des compteurs radars sur du mobilier urbain sur la RD605, à la demande de la municipalité.

Trafic dense

Le comptage a révélé un trafic dense sur cette départementale. En moyenne, chaque jour, 12 350 véhicules empruntent cette route, dont 6% de poids lourds. (Ce chiffre ne prend pas en compte les dimanches et jours fériés).

Vitesse limite dépassée

Côté vitesse en entrée et en sortie d'agglomération, les chiffres sont dans le rouge ! Alors que la vitesse limite est de 50 km/h, les vitesses moyennes enregistrées oscillent entre 62 et 90 km/h.

Suite à ce constat, la municipalité a fait une demande à la Préfecture pour l'installation d'un radar fixe aux entrées du village. Le Préfet n'a pas validé cette demande. Toutefois, la Gendarmerie du Châtelet-en-Brie s'est engagée à refaire un arrêté départemental d'interdiction de circulation pour pouvoir contrôler et verbaliser les poids-lourds qui n'ont pas le droit de circuler sur la RD605.

Aménagements

Eglise Sainte Marie- Madeleine

Afin d'améliorer le confort à l'intérieur du bâtiment, six chauffages sur pied et dix haut-parleurs ont été installés dans l'église Sainte Marie-Madeleine. Ces aménagements ont été réalisés en avril 2021.



D'ici un an

Une enseigne Carrefour express



Une enseigne Carrefour express s'implantera dans quelques mois (fin 2021 ou début 2022) 10 rue de l'Hôtel de Ville en lieu et place du commerce d'alimentation générale actuel, géré par Monsieur Brahim Hmitou, depuis 35 ans. La surface de vente de cette franchise sera de

145 m². Enseigne du groupe Carrefour Proximité, Carrefour express repose sur un concept de proximité, urbain, au cœur des villes, qui a pour but de répondre aux besoins quotidiens des consommateurs, avec une amplitude de jours et d'horaires significative.

Santé

Mme An-Ichat Chanfiou est la troisième infirmière installée dans le cabinet situé au 27 rue de Rambouillot. Elle exerce dans le cabinet commun à Mesdames Sandie Leveque et Julia Carreira.

📞 Tél. : 06 72 77 37 94

PLU

Enquête publique

Une révision du Plan Local d'Urbanisme sera ouverte à l'enquête publique dès le mois de juin. Cette révision fait suite à deux délibérations votées en Conseil municipal les 12 novembre 2020 et 26 février 2021. Un commissaire enquêteur sera présent en Mairie :

- Mardi 1^{er} juin de 9 h à 12 h
- Samedi 12 juin de 9 h à 12 h
- Jeudi 24 juin de 14 h à 17 h
- Samedi 3 juillet de 9 h à 12 h.

Territoire

Intergénérationnelle ! Une résidence justifiée par des analyses chiffrées

Dans le cadre du programme Petites villes de demain, la Préfecture de Seine-et-Marne a communiqué à la municipalité une analyse démographique et résidentielle instructive émanant de la Direction départementale des territoires (DDT). Parallèlement, la commune a mené une étude sur l'état civil et les effectifs des écoles depuis 2012. Il s'avère que ces analyses chiffrées appuient la construction d'une résidence ouverte à plusieurs générations.

Démographie

La commune du Châtelet-en-Brie a connu un taux de croissance important du point de vue démographique depuis 1968 mais il s'avère que depuis 1999, la commune perd des habitants. La tranche des 30-44 ans a notamment diminué de 20 % ces dix dernières années alors que les tranches au-delà de 45 ans ont toutes augmenté. Les effectifs de l'école tendent aussi à diminuer. La DDT constate « un taux de population de 75 ans et plus élevé, un taux de la part des personnes isolées à 28,6 % et un niveau de vie supérieur à celui du département ».

Habitat

Si l'habitat est constitué d'un parc de 1 794 logements (Insee 2017), il n'en reste pas moins que 90 % sont des résidences principales et plus de 50 % sont de typologie T5 et plus. De plus, le taux de logements vacants, qui est de 6,7 %, est pratiquement identique au taux du département. Mais l'offre de logements locatifs n'est pas suffisante.

Aujourd'hui, le mode d'habitation est plutôt individuel avec un taux de 84,5 % alors que le collectif représente 15,5 % des logements. Sur le département, le logement collectif est de 41 %. Selon la DDT, le parc de logements devient inadapté aux nouvelles

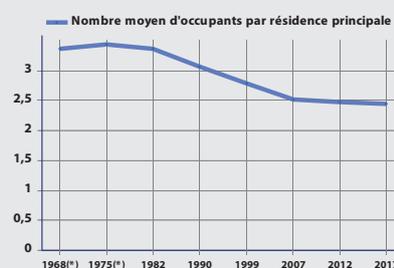
demandes liées aux évolutions démographiques (vieillesse de la population, départ des jeunes de la cellule familiale, séparation...).

La DDT en a conclu que « les constructions nouvelles devront concourir à rééquilibrer les typologies en faveur de logements de plus petite taille. L'un des enjeux majeurs sera d'anticiper le vieillissement de la population et de répondre à une politique de logements plus adaptée afin de maintenir une mixité sociale et intergénérationnelle ».

Le projet de construction de logements locatifs intergénérationnels trouve donc là toute sa justification. Il permet ainsi de fixer nos jeunes sur la commune, d'accueillir leurs enfants dans les écoles, de permettre aux personnes âgées non dépendantes de rester au Châtelet-en-Brie dans des logements plus adaptés, en conservant la qualité de vie et l'offre des services de notre commune. Par ailleurs, cela permettra de libérer des logements en accession à la propriété dont la population 45/59 ans est demandeuse.

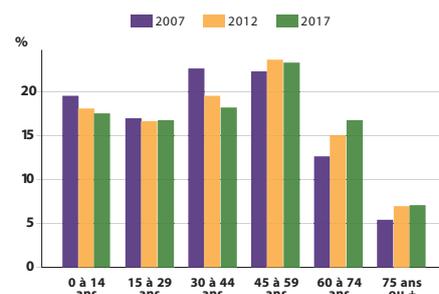
Le bail de cette résidence, validé à la majorité par le conseil municipal, a été signé le 8 avril 2021.

FAM G1 - Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968



(*) 1967 et 1974 pour les DOM
Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2020.
Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2007 au RP2017 exploitations principales.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

FAM T3 - Composition des familles

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	1 284	100,0	1 311	100,0	1 322	100,0
Couples avec enfant(s)	665	51,8	624	47,6	595	45,0
Familles monoparentales	100	7,8	125	9,5	171	12,9
Hommes seuls avec enfant(s)	24	1,9	28	2,2	40	3,0
Femmes seules avec enfant(s)	76	5,9	97	7,4	131	9,9
Couples sans enfant	519	40,4	562	42,9	556	42,1

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

Budget 2021

10,7 millions au service des Châtelains

Le 9 avril dernier, le Conseil municipal a procédé au vote du budget annuel de la commune, pour un montant de 10,7 millions d'euros. S'inscrivant dans un contexte de crise sanitaire inédite et de baisse continue des dotations de l'État aux collectivités, ce budget acte une stabilisation des dépenses réelles de fonctionnement, un effort continu en matière d'investissement et le maintien d'un endettement très faible.



Habitants

4 541



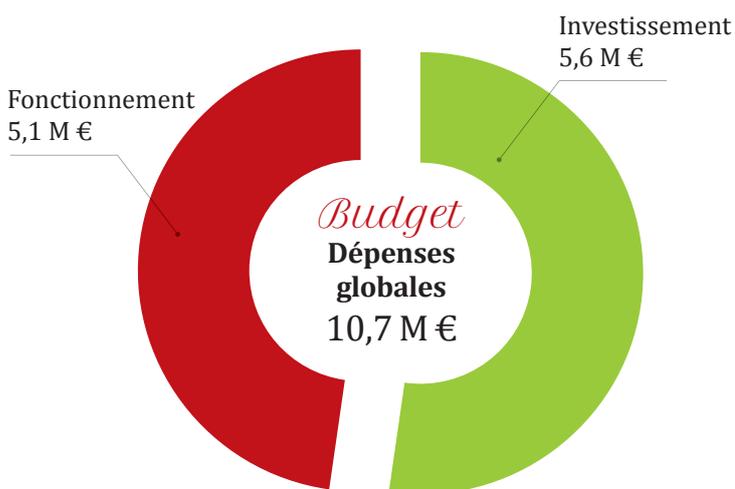
Recettes

Recettes de fonctionnement

Impôts locaux 1 939 000 €
Dotations de l'État 1 587 000 €
Autres ressources 1 583 255 €

Recettes d'investissement

FCTVA 401 000 €
Restes à réaliser 1 932 601 €
Amortissements 546 495 €
Autres ressources 547 504 €
Excédents 2 586 945 €



Capacité de désendettement



Au 31 décembre 2020, la capacité d'autofinancement (CAF) était de 911 092 €, pour un capital restant dû de la dette de **530 962 €**. De ce fait, la capacité de désendettement est égale à **6 mois**.

Les grandes lignes du budget 2021

• Une optimisation continue du service public

La recherche permanente d'économies permet à notre commune de maîtriser les dépenses réelles de fonctionnement, tout en maintenant une haute qualité de service au public. Un effort renforcé par la recherche continue de financements extérieurs, notamment par le biais de demandes de subventions.

• 0 % de hausse des taux d'imposition

Attachés à une gestion rigoureuse et responsable, les Élus maintiennent leur volonté de ne pas augmenter la fiscalité locale, en dépit des contraintes financières imposées par l'Etat.

• Et la dette ?

La dette de la commune est totalement maîtrisée et s'élève à 530 963 € au 1^{er} janvier 2021 (soit 117 € par habitant par an).

Ce chiffre se situe très en dessous de la moyenne des collectivités de même catégorie démographique, que ce soit au plan départemental (456 €) ou au plan national (680 €). Par conséquent, cette situation permet à notre village de mener une politique d'investissement ambitieuse notamment en matière de valorisation et d'entretien du patrimoine.

Ce budget a été adopté à la majorité lors du Conseil municipal du 9 avril 2021.

Zoom sur les principaux investissements



Vidéo protection :
37 300 €

Installation d'une caméra photovoltaïque aux jardins familiaux
Et de 8 autres caméras
(dont 2 sont déplacées)



Salles communales :
243 500 €

Robillard : couverture sanitaire, remplacement fenêtres et portes, installation alarme incendie.

Maison des associations : Réfection de la couverture

Maison des Marjolets : remplacement des fenêtres



Cimetière :
77 700 €

Installation d'un ossuaire, de 16 cavurnes et aménagement des chemins



Ecoles maternelles et primaires :
75 560 €

Suite et fin du projet numérique mis en place auprès des écoles primaires, matériel informatique, mobilier



Eclairage public :
35 000 €

Renforcement et remplacement éclairage public route de la Coudre



Voirie communale :
140 000 €

Aménagement trottoirs route de la Coudre



Réhabilitation de l'Écomarché :
552 500 €

Complément de travaux, provision pour achat de mobilier, matériels et informatique



Les chiffres clés

0 % de hausse
des impôts
locaux fonciers

Une capacité d'investissement
importante de **5,6 M€***

Une capacité d'autofinancement
de **0,9 M€*** toujours constante
et élevée (depuis 2016)

*En millions d'euros (M d'€)

CCBRC



Mini-séjours et séjour Ado

Durant les vacances d'été, la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux propose quatre mini-séjours pour les 6-12 ans et un séjour ados pour les 12-17 ans, à destination des familles du territoire.

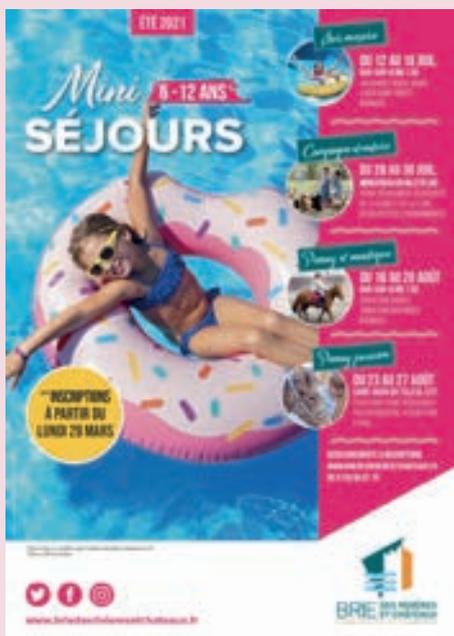
Mini-séjours

- **“Sur mesure”** du 12 au 16 juillet 2021 à Bar-sur-Seine (10)
- **“Campagne et Nature”** du 26 au 30 juillet 2021 à Ménéstreaux-en-Villette (45)
- **“Poney nautique”** du 16 au 20 août 2021 à Bar-sur-Seine (10)
- **“Poney passion”** du 23 au 27 août 2021 à Saint-Ouen-du-Tilleul (27)

Séjour Ado

- **“La Grande bleue”** du 2 au 15 août au Grau-du-Roi (30)

➤ Plus d'informations sur le site : <https://www.briedesrivieresetchateaux.fr/>



Dispositif régional



Des stages de deux mois offerts aux jeunes

Dans le cadre du dispositif régional « 100 000 stages pour les jeunes franciliens », mis en place par la région Ile-de-France, la commune du Châtelet-en-Brie propose deux stages rémunérés.

Les stages proposés par la municipalité du Châtelet-en-Brie sont destinés aux lycéens professionnels, étudiants, apprentis, aux jeunes de moins de 25 ans en formation bénéficiant du statut de stagiaire de la formation professionnelle ou en insertion suivi par une Mission locale. Cette mesure régionale vise à favoriser l'accès des jeunes au marché du travail. En tant que collectivité bénéficiaire d'une subvention régionale, la commune doit recruter deux stagiaires pour une période de deux mois. Les services communaux qui allouent ces stages sont l'animation et les espaces verts.

Concernant l'animation, la bienveillance, la créativité et le dynamisme seront demandés au stagiaire. Vous observerez mais aussi participerez à l'animation des jeunes et notamment du service périscolaire. Vous devrez mener et proposer des animations pédagogiques, garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants et participer aux activités de l'Espace de Vie Sociale.

En ce qui concerne les espaces verts, les missions de ce service technique demandent un esprit d'équipe et d'ini-

tiative, une certaine connaissance des végétaux et une propension pour le travail manuel. Vous participerez aux plantations, à l'entretien des espaces verts et des végétaux, des équipements, des bâtiments et de la voirie.

Durée de chaque stage : 2 mois (308 heures).

Rémunération : 15% du plafond horaire de la sécurité sociale (3,90 €/h).



Céline Letournel

Une artiste en résidence aux Grands Jardins

Depuis janvier 2021, Céline Letournel, photographe, vidéaste et auteur est en résidence à l'école élémentaire des Grands Jardins. Jusqu'à la fin de l'année scolaire, elle travaille sur la

thématique du Voyage intérieur, du Journal de bord, avec les élèves. Un compte rendu de leurs travaux est envisagé dans le prochain Vivre au Village !

Pour les jeunes Châtelains

1 000 € pour passer son permis de conduire

Consciente de la difficulté d'accès au permis de conduire en raison notamment de son coût, la municipalité du Châtelet-en-Brie propose une aide financière pour les jeunes Châtelains qui veulent passer le permis de conduire.



Depuis 2009, le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose aux jeunes âgés de 18 à 25 ans, une aide financière pour l'obtention du permis de conduire. Le CCAS a récemment renouvelé cette **bourse d'un montant de 1 000 €**, conscient de l'atout incontestable du permis de conduire pour l'emploi ou la formation des jeunes.

Un dispositif donnant/donnant

Pour accéder à cette bourse, il est demandé au jeune châtelain, qui doit justifier de 6 mois au moins de résidence sur la commune, d'effectuer 60 heures de bénévolat au sein d'un service communal, cette action permettant à ce dernier de s'impliquer à l'échelle locale. Contrairement à de nombreuses communes, l'aide châtelaine n'est pas soumise à conditions de revenus. Toutefois, elle n'est

valable que pour un premier passage du permis de conduire. Les demandes de bourse se font sur dossier avec lettre de motivation et sont étudiées en commission par le CCAS.

Les modalités

La participation du CCAS sera versée directement à l'auto-école Saint-Just de Vaux-le-Pénil, partenaire de l'opération, dès l'obtention du code par le bénéficiaire. La contrepartie bénévole devra être réalisée au plus tard dans les six mois suivant l'obtention de la bourse. Un suivi régulier du candidat sera assuré par l'agent en charge du CCAS, qui accompagnera le jeune dans l'élaboration de son action de bénévolat et le mettra en contact avec des services de la commune ou des associations.

Cours de natation

75 € d'aide pour tous les enfants

L'été est la saison idéale pour apprendre à nager ! Ça tombe bien, le CCAS aide financièrement les familles châtelaines pour faciliter l'apprentissage de la natation aux enfants avant la rentrée en 6°. En effet, la natation reste un des fondamentaux du programme d'EPS au collège, avec des objectifs précis à atteindre. Or, elle n'est plus ensei-



gnée dans les écoles élémentaires du Châtelet-en-Brie. Une participation s'élevant à 75 € par enfant peut donc vous être versée sur simple demande et sans condition de ressources. En revanche, un minimum de dix séances par enfant est demandé car nécessaire pour conforter les apprentissages.

Info

Et toujours l'aide au BAFA

La Mairie du Châtelet-en-Brie, par l'intermédiaire du CCAS, facilite depuis plusieurs années l'accès aux formations préparant le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). L'aide correspond à 20 % de la facture de la formation et est destinée aux jeunes âgés de 17 à 25 ans inclus, domiciliés sur la commune.

Pour rappel, le BAFA permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (*centre de vacances et de loisirs*). **N'hésitez pas à contacter la mairie pour connaître toutes les modalités d'attribution de cette aide.**

i Plus de renseignements auprès de Jennyfer Coiffe : 01 60 69 40 40.

Planning des mercredis La Guissardière

Le planning des mercredis à La Guissardière du mois de juin (jusqu'au 7 juillet) est disponible sur la page Facebook Espace de Vie Sociale "La Guissardière". Cet été, l'EVS ne ferme pas, n'hésitez pas à vous inscrire. Le programme sera prochainement en ligne.



Infos

Navette seniors

La Navette seniors est réservée aux personnes de plus de 65 ans non véhiculées. Ce service gratuit permet aux seniors de se rendre à la zone artisanale des Grands Champs, le mardi matin et le vendredi après-midi.

📞 **Réservation au 07 81 10 89 22.**

À partir de 70 ans

Vous souhaitez recevoir le colis et participer au repas des Seniors, la commission des Affaires Sociales et de l'Emploi invite les Châtelaines et les Châtelains à se faire connaître en Mairie impérativement deux mois avant leur date d'anniversaire munis d'une carte d'identité. Pour rappel, vous devez avoir 70 ans révolus à la date de la manifestation.

Connectez-vous

Régulièrement, le service Social envoie, par mail, des informations ciblées aux administrés « seniors » ou « famille ».

Vous désirez les recevoir, inscrivez-vous auprès du service à l'adresse :

ludivine.dupont@chatelet-en-brie.fr

Mouroux (77)

Visite d'une résidence intergénérationnelle



Salle commune de la Résidence de Mouroux

La commune projetant la construction d'une résidence intergénérationnelle avec Mon Logis (cf VAV 150), des élus de la commission des Affaires Sociales et de l'Emploi se sont rendus à Mouroux, près de Coulommiers, le mercredi 7 avril, afin de visiter une résidence, également gérée par ce bailleur social.

La Résidence de Mouroux est ouverte depuis deux ans et compte 91 logements. Si l'environnement est bien différent dans notre projet, s'imprégner de l'ambiance « intergénérationnelle » et envisager le concept de la salle commune semblait primordial

aux élus châtelains. À cette occasion, ils ont pu constater la fonctionnalité des appartements, particulièrement étudiée pour un public senior voire handicapé. De plus, les élus se sont entretenus avec des résidents de tout âge.

« Nous avons été particulièrement étonnés par la convivialité et la participation active des résidents pour faire vivre la pièce commune. Cette visite nous a beaucoup apporté pour la réflexion de la future résidence », souligne Béatrice Boisgontier, chargée de la commission des Affaires sociales et de l'Emploi.

Plus de 75 ans

Vaccination

Le Département a proposé à la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux d'organiser, sur son territoire, une campagne de vaccination destinée aux personnes âgées de plus de 75 ans. Deux communes ont été sollicitées pour le prêt d'une salle, Le Châtelet-en-Brie pour le sud du territoire et Coubert pour le nord.

Les injections ont été effectuées les jeudis 25 mars et 22 avril dans notre commune.

Chaque municipalité des 31 communes devait proposer le nom de trois administrés éligibles à cette vaccination. Des communes ne donnant pas suite, Le Châtelet-en-Brie a pu élargir son offre à neuf personnes.



Salle Robillard, le 25 mars 2021

France Services

Pour vous aider dans vos démarches administratives

Depuis le 15 avril 2021, la commune du Châtelet-en-Brie accueille une nouvelle structure, France SERVICES, au sein de l'Espace de Vie Sociale « La Guissardière », en attendant la réhabilitation de l'ancien Écomarché.

La Commune a entrepris en 2020 des démarches pour l'implantation de France Services sur son territoire. À la suite d'un audit-qualité, le Préfet de Seine-et-Marne a confirmé la labellisation de cet établissement.

France Services c'est quoi ?

France Services permet d'accéder, près de chez vous, aux services du quotidien : accueil, information et orientation des usagers, aide à l'utilisation des services en ligne, facilitation administrative.

Les partenaires

France Service est un lieu unique regroupant neuf partenaires nationaux : Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), Mutualité Sociale Agricole (MSA), Caisse d'allocations familiales (CAF), Pôle emploi, Direction générale des Finances publiques (DGFiP), La Poste (aider les Administrés dans les démarches en ligne), la Préfecture et le Ministère de la Justice (droits du citoyen). Et des partenaires de proximité : PRIF 77 (Prévention Retraite Île-de-France), Mission locale, Maison départementale des solidarités (MDS), Maison départementale des

personnes handicapées (MDPH) et PAT 77 (Pôle Autonomie territoriale).

Quelle que soit votre demande, trois agents ont été formés pour trouver des solutions à vos côtés :

- Obtenir de l'information et des réponses à vos problèmes administratifs
- Réaliser une démarche en ligne
- Prendre facilement rendez-vous avec les référents des différents partenaires

Un agent vous accueille

Christelle Brot, Châtelaine recrutée en mars, a été formée pour vous aider à remplir les documents administratifs par internet et à constituer des dossiers. Celle-ci a été secrétaire comptable dans le privé, puis secrétaire de direction en Mairie. Elle a aussi travaillé à l'épicerie sociale de Coubert pendant un an et a particulièrement apprécié le secteur social.

« Nous mettons à disposition des administrés plusieurs outils dont un poste informatique avec accès gratuit à internet sur les sites d'emploi, de la formation et de l'administration en ligne, une photocopieuse, un scanner et un téléphone réservés aux démarches administratives, de



Christelle Brot

la documentation, etc. Je les accompagne individuellement et comme tous les agents France Services, je suis tenue au secret professionnel », explique Christelle Brot.

N'hésitez pas à franchir la porte de France Services, cet espace est libre, gratuit et ouvert à tous, avec ou sans rendez-vous.

Jours et horaires d'ouverture

- Lundi : 8 h 30 - 12 h 30
14 h - 17 h
- Mardi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h
- Mercredi : 8 h 30 - 12 h 30
- Jeudi : 8 h 30 - 12 h 30
- Vendredi : 14 h - 17 h

Coordonnées :
16 rue du Château des Dames
77820 Le Châtelet-en-Brie
Tél. : 09 53 95 23 98



France services

Liberté
Égalité
Fraternité





JOURNÉE "VERT LA NATURE"

Initialement prévue le 10 avril (Dossier VAV 150 p24-25), la journée « Vert la nature » a été reportée au samedi 5 juin.

En amont de la Journée « Vert la Nature », de nouvelles habitantes sont installées sur la commune, depuis le 26 avril. Quelque 50 000 abeilles ont emménagé dans deux jolies ruches avec pour terrain de jeux, le parc du Château des Dames. Elles peuvent désormais butiner, polliniser et fabriquer un miel local. Mélanie Pilloud, apicultrice propriétaire du Rucher des Petits Bois à Guignes, veille sur elles et ne manquera pas de

vous les présenter lors de cette manifestation, le **samedi 5 juin 2021**, à l'occasion de la nouvelle date choisie pour inaugurer ces ruches.

📺 📌 Une vidéo de l'installation des ruches est disponible sur la page Facebook : Ville du Châtelet-en-Brie et sur le site internet de la commune.



N'oubliez pas
le spectacle tout public
"Les frères Rippetout"

SPECTACLE "LES FRÈRES RIPPETOUT"

📍 Salle Le Manège,
le 5 juin, à 19 h.

Réservation auprès de la médiathèque. Tél. : 01 64 38 33 52.

Tarifs réservés aux Châtelains :
Adultes : 5 € / de 12 à 18 ans : 3 € /
gratuit pour les moins de 12 ans.



AMBASSADEURS DE L'ENVIRONNEMENT

Des jeunes et des élus mobilisés pour la propreté du village



Un village propre où il fait bon vivre et se promener. S'asseoir au bord de l'eau, pique-niquer dans les parcs, oui mais déchets et déjections canines ne nous y engagent pas. Malgré de nombreux moyens mis à disposition de nos administrés (poubelles, distributeurs de sacs, campagnes de communication, matinée de nettoyage, nettoyage hebdomadaire de nos services techniques, etc.), **il faut encore et toujours rappeler, informer, prévenir et agir...**

Le dimanche 2 mai, de 9 h 30 à 12 h, des élus et quelques jeunes de la Guissardière engagés pour la protection de la planète et de l'environnement ont réalisé une opération de sensibilisation dans le parc Sainte-Reine. Ils ont pu faire constater l'ampleur des déjections et donner quelques rappels sur les gestes simples et citoyens à pratiquer mais aussi sur une verbalisation possible **d'un montant de 35 €**. 200 drapeaux ont été plantés dans ce parc, ce qui représente un coût

d'amende de 7 000 €. Les riverains rencontrés ont apprécié cette initiative en faveur de la propreté du village.

Des distributeurs de sacs ont été installés sur les trois entrées principales du Parc Sainte Reine et sur nos espaces verts en général, des panneaux signalétiques.

La municipalité tient à remercier les quelques jeunes âgés de 10 à 12 ans, fréquentant la Guissardière, qui ont accepté d'être pour notre village **des Ambassadeurs de l'environnement**. À ce titre et depuis que les conditions sanitaires le permettent, ils parcourent de temps à autre les rues de notre village accompagnés de leurs animatrices pour discuter, informer et proposer les différents moyens pour lutter contre les incivilités.

Une visite des jeunes, animatrices et élus est prévue au SMITOM-LOMBRIC dès que les visites sur site auront repris.

UNE NAISSANCE.. UN ARBRE

En 2020, vous avez été les parents d'un heureux événement, un enfant est venu agrandir votre famille faisant la joie et le bonheur de tous.



La municipalité vous propose de planter un arbre dans le parc du Château des Dames dans le courant du mois d'octobre 2021. Il sera symbole de vie et de croissance et votre enfant en sera le parrain, l'arbre portera son prénom. Ils grandiront ensemble !

Au-delà de l'aspect symbolique et de la joie procurée par cet événement, c'est un ensemble de bénéfices pour l'environnement et la préservation de la nature.

Les élus espèrent que ces plantations susciteront chez nos plus jeunes et leurs familles le sentiment d'appartenance à leur commune, un respect et un engagement dans la protection de la planète.

Les familles concernées recevront un courrier les invitant à s'inscrire à cet événement. Elles devront le renvoyer avant le 25 juin (dernier délai) afin de passer en commande les arbres qui seront choisis par nos espaces verts dans le but d'une harmonisation écologique au sein du parc.



Info



DÉCHÈTERIE du Châtelet-en-Brie

Rue des Prés Borets.
Ouverture tous les jours
y compris les jours fériés aux
horaires habituels
(à l'exception des 1^{er} janvier,
1^{er} mai et 25 décembre).

Du 1^{er} avril au 31 octobre :
du lundi au vendredi
de 13 h 45 à 19 h.
Samedi de 10 h à 19 h.
Dimanche de 10 h à 13 h.

**Ramassage des déchets
ménagers, emballages
et encombrants :**

Le ramassage est géré
et réalisé en porte à porte
par le S.M.I.T.O.M.

Ordures ménagères :
mardi et vendredi matin.

**Emballages (poubelle
jaune) :** mercredi matin.

Collecte des encombrants :
mercredi 9 juin 2021.

Déchets verts : bennes sur le
parking des jardins familiaux
**depuis le 15 avril, réservées
aux Châtelains et interdites
aux professionnels, et en
déchèterie.**

<http://www.lombric.com>

 **N° Vert 0 800 814 910**

gratuit depuis un poste fixe

COLLECTE du verre



Vous pouvez dorénavant
déposer votre verre incolore
et coloré dans la même borne
de collecte, indifféremment
dans celle au plastron vert
ou celle au plastron blanc.
Plus besoin de les séparer !



NOUVEAU

TRI DES BIO DÉCHETS dans les restaurants scolaires et installation de composteurs sur les sites scolaires



Dans les restaurants scolaires, le tri et la collecte des déchets alimentaires représentent un enjeu important. Personnel de restauration, enfants, toute une chaîne d'acteurs impliquée pour en assurer le bon déroulement.



Les commissions Cadre de vie & environnement et Scolaire, périscolaire, jeunesse proposent de mettre en place une expérience de tri des bio déchets à compter de juin 2021, en partenariat avec le SMITOM-LOMBRIC.

Des seaux de restes alimentaires seront mis à disposition des enfants les invitant à trier (dans un premier temps les restes de fruits), ces

seaux alimenteront ensuite des composteurs mis à disposition gratuitement par le SMITOM-LOMBRIC. Ces composteurs seront installés sur le site du restaurant scolaire des Grands Jardins et dans la cour de l'école des Grands Bois, pour un projet jardinage. Des éco-délégués seront nommés dans chaque école élémentaire et travailleront en partenariat avec un maître composteur qui assurera un suivi de cette expérience pendant un an. Peu à peu, les sites deviendront autonomes.

Des enfants jusqu'aux enseignants en passant par le personnel des cantines et les animateurs, cette expérience est une démarche collective pour sensibiliser nos plus jeunes au tri, au recyclage des déchets et pour en faire des consommateurs avertis.

Bornes Ecotextile

En partenariat avec la société ECOTEXTILE, la municipalité expérimente lors d'une période test l'installation de bornes Ecotextile, afin de mettre en place une collecte sélective de textiles usagés pour le recyclage. Deux bornes sont installées sur le village : parking de la Bergerie et rue du Moulin quartier du Clos d'Audebert.

Merci de ne pas laisser de sacs à côté des bornes : celles-ci sont vidées une fois par semaine, le mardi ou le mercredi.



JUIN

➤ VENDREDI 4 JUIN

Don du Sang

🕒 de 15 h à 19 h 30, salle de la Bergerie
Organisé par l'association des Donneurs de sang bénévoles

➤ VENDREDI 4 JUIN

Conseil municipal

🕒 à 19 h, Salle Robillard

➤ SAMEDI 5 JUIN

Journée "Vert la nature"

🕒 de 14 h à 18 h 30
parc du Château des Dames



Puis spectacle

"Les frères Rippetout"

🕒 à 19 h, salle Le Manège
Organisés par la commission Environnement

➤ SAMEDI 5 JUIN

Gala de danse **ANNULÉ**

🕒 Salle de la Bergerie
Organisé par le CLCE

➤ DIMANCHE 6 JUIN

Brocante **ANNULÉ**

🕒 de 8 h à 18 h, centre village
Organisée par le Foyer Rural

➤ MERCREDI 9 JUIN

Collecte des encombrants

🕒 Organisée par le SMITOM-LOMBRIC

➤ DIMANCHE 20 JUIN

Élections départementales et régionales

🕒 de 8 h à 18 h, salle Robillard et salle de la Bergerie

➤ LUNDI 21 JUIN

« Faites de la musique ! »

🕒 de 18 h à 21 h, parc du Château des Dames
Organisée par la commission Pôle culturel

➤ DIMANCHE 27 JUIN

Élections départementales et régionales

🕒 de 8 h à 18 h, salle Robillard et salle de la Bergerie

JUILLET

➤ MERCREDI 14 JUILLET

Apéritif citoyen

🕒 de 11 h à 13 h, Cour du Château des Dames
Organisé par la commission Pôle culturel

➤ DU 23 AU 26 JUILLET

Fête foraine

🕒 Parking de la Bergerie 
Organisée par la commission Pôle culturel

➤ SAMEDI 24 JUILLET

Feu d'artifice

🕒 à 22 h 30, Parc Sainte Reine
Organisé par la commission Pôle culturel

AOÛT

➤ VENDREDI 13 AOÛT

Don du Sang

🕒 de 15 h à 19 h 30, salle Robillard
Organisé par l'association des Donneurs de sang bénévoles

➤ DIMANCHE 29 AOÛT

Cérémonie commémorative : libération du canton

SEPTEMBRE

➤ SAMEDI 4 SEPTEMBRE

Forum des associations

🕒 de 10 h à 18 h, Cour du Château des Dames
Organisé par la commission Pôle culturel

Marché d'automne

🕒 de 10 h à 18 h, Parc du Château des Dames
Organisé par la commission Pôle culturel

➤ DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

Marché d'automne

🕒 de 10 h à 18 h, Parc du Château des Dames
Organisé par la commission Pôle culturel

➤ DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

Nettoyage Citoyen

🕒 à 9 h 30, Cour du Château des Dames
Organisé par la commission Environnement

➤ SAMEDI 5 JUIN

"Les Frères Rippetout"

Conférence clownesque interactive, truffée de gags, de chansons, qui "cartonne" et "emballe" petits et grands !

🕒 Infos p14



Hôtel de ville

Rue de l'Hôtel de Ville - Tél. : 01 60 69 40 40
Email : mairie@chatelet-en-brie.fr
Site internet : chatelet-en-brie.fr

Ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 17 h, le samedi de 8 h 30 à 12 h.

État civil

de janvier à mars 2021

NAISSANCES

JANVIER

27 Camille Avril
28 Nahia Saez
28 Lyson Décamp

MARS

23 Gabriel Zuccaro

DÉCÈS

JANVIER

25 Robert Bernard

FÉVRIER

06 Paul Fevre

MARS

13 Marie-Andrée Montgermont née Majkowski
22 Maurice Juglas
24 Germaine Robert née Meur
30 Jeannine Hertel née Ballarati



Information importante

En cas de problème concernant votre habitation, les numéros d'urgence des services concernés sont à votre disposition **7/7 et 24/24. Appeler impérativement :**

Pour l'eau, VEOLIA (coupures ou fuites) : **0969 368 624**

Pour l'électricité, Enedis (coupures) : **0972 675 077**

Pour le gaz, GRDF (odeurs ou fuites) : **0800 473 333**

Numéros d'urgence

Pompiers **18** Samu **15**

Police secours **17** Urgence **112**

Gendarmerie **01 60 69 40 16**

Centre anti-poison **01 40 05 48 48**

Médecin d'urgences **08 25 82 65 05**

Urgences dentaires **01 60 63 08 08**

Rendez-vous

“Partir en Livre” : Un rendez-vous jeunesse à ne pas manquer

Du 30 juin au 25 juillet 2021

La manifestation nationale « Partir en Livre » revient du 30 juin au 25 juillet 2021. Créée dans le but de promouvoir la lecture auprès des plus jeunes, cette fête annuelle du livre pour la jeunesse est toujours bien accueillie dans notre commune.

La médiathèque du Château des Dames s'associe à cette 6^e édition de « Partir en Livre », dont le thème est « Mer et merveilles ». Les bibliothécaires ont imaginé des rendez-vous **en intérieur** avec deux expositions et une vitrine, et **en extérieur**, dans le parc du Château, avec plusieurs ateliers ludiques.

À voir, en section jeunesse : une exposition sur l'univers de la création littéraire et artistique intitulée « La Fabrique d'un livre », avec l'École des loisirs ; une exposition collective & participative « Envoyez ou déposez vos plus belles photos », afin de créer collectivement l'exposition Mer &



merveilles et une vitrine livres sur le thème de la mer.

Neuf rendez-vous extérieurs seront proposés autour de Dessins éphémères, Origami en musique, atelier Pop-up rythmé par des lectures et Brico'contes Pirates.

📍 Sur inscription.



HORAIRE & COORDONNÉES

Reprise des horaires habituels à compter du 9 juin

Mardi : 14 h - 18 h

Mercredi : 10 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h

Vendredi : 14 h - 18 h 30

Samedi : 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30

Seulement le mercredi pendant le mois d'août.

Médiathèque du Château des Dames - Rue du 19 mars 1962

Tél. : 01 64 38 33 52

<http://www.mediathèque-le-chatelet-en-brie.net>

Courriel : mediathèque@chatelet-en-brie.fr

📍 Espace culturel du Château

Surprise

Les “Prêts à partir” de l'été

Du 1^{er} juillet au 25 août

Les bibliothécaires sélectionnent des documents dans une pochette surprise délicatement ficelée, avec livres, BD, CD, DVD qu'ils vous laissent découvrir. Les « Prêts à partir » sont disposés dans chaque section, il y en a pour tous les âges.

Atelier ADO

Le collège et la médiathèque
ensemble pour l'éducation
aux médias



Initiés par la médiathèque, en partenariat avec la professeure de Français du collège Rosa Bonheur, Béatrice Lamotte, cinq ateliers d'éducation aux médias ont été proposés aux élèves de 4^e 5 du collège châtelain. Sur le site de la médiathèque et du collège **du 6 mai au 3 juin 2021**, les élèves ont pu être sensibilisés au travail journalistique, au fonctionnement des médias et des réseaux sociaux, à l'analyse des images ou encore au décodage des infox (fausses informations) avec l'aide de Camélia Guedah, journaliste et Anaïs Bernadine, stagiaire journaliste de l'association ZEP (Zone d'Expression Prioritaire). L'objectif d'Éducation aux médias et à l'information (EMI), soutenue par la DRAC Île-de-France, est d'accompagner les jeunes dans leur expression et leur maîtrise des outils médiatiques. Un projet inspirant !

Cette rubrique n'a pas pour objet d'engager un débat entre les groupes constituant le Conseil Municipal. Il s'agit d'une tribune de libre expression.

Liste « Vivre au Châtelet-en-Brie »

Chères Châtelaines, Chers Châtelains,

Nous vous proposons un bilan de nos réalisations après un an de mandat dans un contexte sanitaire exceptionnel :

- **Travaux et voirie** : Saveteux : création trottoirs et réfection rue des Caves. Trottoirs rue des Grands Jardins, création de réseaux eaux pluviales quartier Courances, huisseries au gymnase, jeux au parc Sainte-Reine changés, enrobé de la voie douce longeant la RD605, 13 places de parking libérées rue des Grands Jardins, toiture salle Robillard, local poubelles Hameau

Briard, enrobé de 2 places (mare aux Canes et Marbrière)

- **Sécurité** : 9 caméras supplémentaires, barrière impasse des Marjolets
- **Cadre de vie** : collecte des sapins de Noël, installation de ruches, nouveaux mobiliers urbains, journées citoyennes pour la propreté du village
- **Restauration Scolaire** : nouveau prestataire
- **Social** : télémedecine en partenariat avec la pharmacie, ouverture France Service, accompagnement des administrés Covid et vaccination

- **Communication** : compte Facebook mairie, site internet revisité, entrées du village panneaux de soutien aux commerçants
- **Pôle culturel** : Drive médiathèque, animations sur le marché, distribution de friandises à Noël et Pâques dans les écoles, feux d'artifice le 31 décembre
- **Finances, Économie locale** : extension du marché, maintien d'imposition de la part communale

Avec vous et pour vous,
Patricia Torcol

Liste « Agir et Innover »

Chers châtelains,

L'équipe Agir & Innover est heureuse de vous annoncer l'arrivée d'un généraliste en 2023, Dr Lucie TZIVANIS et ce grâce à notre travail. Contrairement aux accusations malavisées de Mme le Maire, le bien être des châtelains nous préoccupe.

Du village rural vers une ville dortoir, Nous revenons sur le projet de construction de « logements sociaux » en remplacement de la « résidence seniors » initialement prévue par l'ancienne mandature (à l'entrée du Domaine).

Sachez que celui-ci :

- N'a jamais été proposé au Conseil (cela démontre la volonté de l'entériner au plus vite)

- Aucune enquête de voisinage n'est menée,
- Pas d'information aux voisins sur la « future dégradation » de leur cadre de vie.

Le pire est qu'à ce projet se greffera le déménagement de la Gendarmerie.

Au final cette construction rassemblera :

- 2 bâtiments imposants de 66 logements
- 14 pavillons individuels
- la caserne de la Gendarmerie
- 1 route goudronnée.

Surplus de population, peu de stationnement prévu, augmentation du trafic routier !

« C'est du bétonnage intensif ».

En sacrifiant des terres fertiles, nous enrichissons des investisseurs, et augmentons les importations alimentaires qui concurrencent nos agriculteurs ! (La commission environnement s'en inquiète-t-elle ??)

S'ajoute à cela un centre-ville sans distributeur, des difficultés de stationnement prochaine, d'où une centralisation des activités au Leclerc. Nous perdrons à terme la ruralité de notre village,

Amicalement,
L'équipe Agir & Innover

Liste « Bien Vivre Ensemble »

Chères Châtelaines, chers Châtelains

Lors de nos rencontres au cours de mes différentes promenades dans notre village, j'ai pris note de vos préoccupations les plus fréquentes :

- Mauvaises odeurs route de Féricy

L'intercommunalité a diligenté la commune du Châtelet-en-Brie pour l'exécution des travaux de désodorisation de la station d'épuration. Le projet est devenu réalité. Après plusieurs années de plaintes et doléances, les riverains devraient enfin pouvoir profiter de leur jardin, terrasse... les promeneurs pour-

ront également respirer un air plus pur !!!! Encore un peu de patience.

- La construction de l'immeuble de 4 logements, sis rue de Rambouillot s'éternise.

Depuis plusieurs mois l'entrepreneur occupe le domaine public sans se soucier de la gêne et du danger occasionnés

- trottoir amputé (sur le passage des collégiens)
- manque de visibilité pour les véhicules venant de la rue du Château et s'engageant sur la rue Rambouillot

d'où des questions récurrentes liées à la circulation et la sécurité au Châtelet.

Merci à la mairie d'intervenir auprès de cet entrepreneur afin que ces travaux se terminent rapidement.

Dans l'attente d'une vie meilleure et sans confinement, prenez soin de vous

Bien cordialement,

Bien Vivre Ensemble
Françoise ANESA

Aménagement

Lancement des travaux du centre-ville et de l'ancien Écomarché

L'aménagement du centre-bourg et de l'ancien Écomarché débuteront dès cet été et se prolongeront jusqu'en février 2022. Afin d'appréhender au mieux cet épisode de grands travaux, un plan de phasage général de l'aménagement du centre-ville a été présenté à plusieurs acteurs du territoire.

Le 26 mars dernier, l'architecte paysagiste de La Fabrique du Paysage, Benjamin Pourrain, et Khaled Ben Houssaine du bureau d'études techniques, Urbatec, ont exposé le projet du réaménagement à venir du centre-ville ainsi que les différents travaux qui seront menés, mois par mois, rue par rue, **du 1^{er} juillet 2021 à la mi-février 2022.**

Cet aménagement a été élaboré avec le conseil départemental (Agence routière départementale). Pompiers, gendarmes, sociétés de transports publics, Smitom-Lombric, etc., étaient invités à cette présentation afin de réfléchir en amont aux difficultés qui pourraient leur incomber. Il est apparu que des déviations devraient être mises en place pour certains professionnels (transports publics et scolaires), le soir notamment, à partir de novembre 2021.

Ainsi, **cet été**, les travaux se concentreront rue de l'Église, place de l'église et au niveau du groupe scolaire des Grands Jardins, avec rue en double sens, suppression provisoire de places de stationnement, route barrée, carrefour modifié...

Ces travaux d'ampleur vont occasionner une gêne dont la municipalité a bien conscience. C'est pourquoi elle vous remercie par avance pour votre compréhension et votre patience.

Les travaux de l'ancien Écomarché démarreront également dès le

mois de juillet, avec une date de fin prévisionnelle établie à février 2022. Ces travaux ne devraient pas procurer de gêne particulière aux riverains, au niveau de la circulation.

Nota Bene : Si des Châtelains concernés par la zone des travaux à venir ont des projets d'enfouissement de réseaux (fibre, branchement eau, gaz, assainissement, Enedis, etc.), la municipalité les remercie de faire les travaux nécessaires avant cet été et d'en informer la Mairie qui pourra les soutenir dans leur démarche.

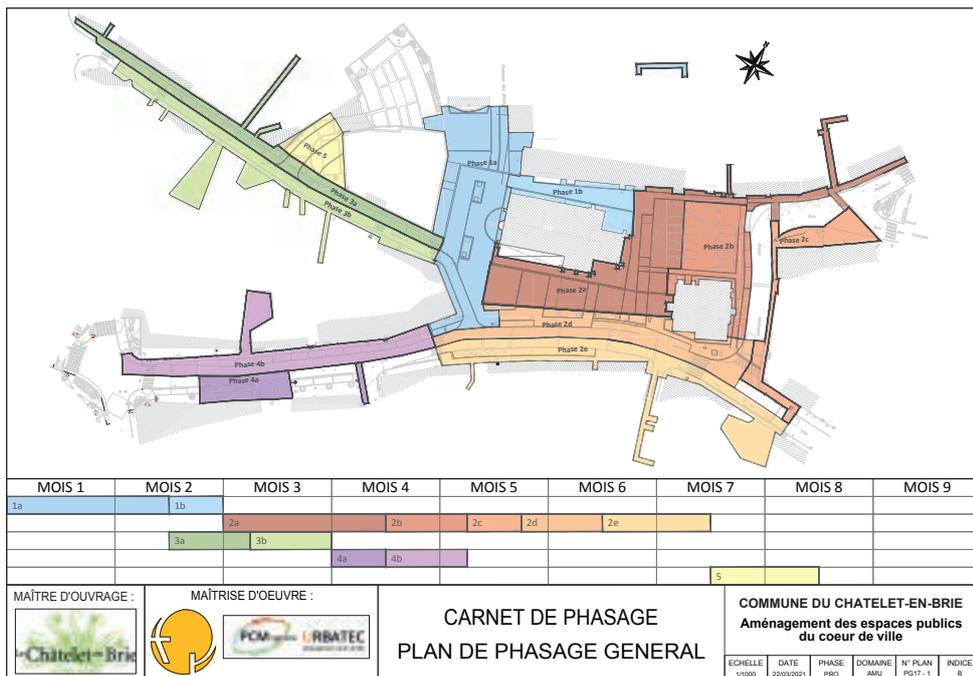
En effet, les rues intégralement refaites seront interdites de travaux pendant une durée de plusieurs années.

Vous pouvez consulter dès à présent sur le site internet de la Mairie :

<https://www.chatelet-en-brie.fr/Urbanisme/2141/>

le phasage détaillé des travaux qui se dérouleront pendant les huit prochains mois.

Les documents sont aussi consultables en Mairie.



Le mois 1 correspond au mois de juillet 2021.

Travaux

Salle Robillard

Les travaux de réfection de la toiture de la salle Robillard sont achevés. Ces travaux ont été réalisés dans un souci d'amélioration thermique et d'étanchéité. Afin de faciliter l'établissement des nids d'hirondelles tout en luttant

contre leurs déjections, une longue planche a été placée sous les nids. Pour rappel, la destruction des nids d'hirondelles, qu'ils soient vides ou occupés, est interdite et punissable par la loi française depuis 2009.



Gymnase

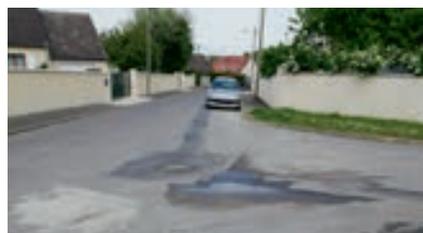
Nouvelles huisseries

Afin de conforter ses actions en matière d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie, la commune a remplacé, en février 2021, les huisseries du gymnase.



Voirie

Chemin du Haut des Courances



Afin d'éviter les épisodes d'inondation, la municipalité a réalisé la création d'un réseau d'eau pluviale, chemin du Haut des Courances. Cette réalisation s'est achevée fin mars.

Hameau de Saveteux



Rue des Taufiers



Rue des Caves avant



Rue des Caves après réfection totale

Les résidents de la rue des Taufiers (RD47) du Hameau de Saveteux ont désormais un trottoir praticable par tous. Non loin de là, la rue des Caves a bénéficié d'une réfection totale.

En Bref

Un nouveau groupe de réflexion

À la demande de Madame le Maire et d'élus sensibles à la sécurité des citoyens, un groupe de travail constitué de membres volontaires des commissions Travaux & voirie et Cadre de vie & environnement a été constitué. Les problèmes abordés par ce groupe de réflexion sont :

- la sécurité des trottoirs pour les piétons, les personnes à Mobilité Réduite, les parents avec poussettes
- la sécurité des cyclistes, des deux-roues et des voitures...
- les excès de vitesse des usagers et le non-respect des règles de stationnement

Après un état des lieux de ces "désagréments", la commission est amenée à proposer des solutions aux élus. L'objectif est bien ici de sécuriser la circulation des usagers sur les trottoirs et la chaussée tout en gardant à l'esprit la satisfaction des besoins des automobilistes.

"Ce travail ne peut être efficace sans l'adhésion et le civisme de toutes et tous : automobilistes, vélos et piétons, riverains. Le domaine public communal est géré par la commune mais sa bonne utilisation comme la vie en communauté rurale ne peut se faire sans la bonne volonté, l'acceptation et la motivation quotidienne de Tous", souligne Nathalie Demeyère, adjointe chargée du Cadre de vie & environnement.

Nos services à votre service

La commune du Châtelet-en-Brie est présente au quotidien aux côtés de tous les Châtelains et Châtelaines, des enfants, des parents, des aînés, des adolescents... Travaux et Urbanisme, Emploi et social, Pôle culturel, Cadre de vie et Environnement, Scolaire, Périscolaire et Jeunesse, etc.

Toutes les compétences de ces services s'exercent dans un même but : répondre aux besoins des habitants. La nouvelle municipalité vous emmène au cœur de ses services via cette rubrique.



Le pôle culturel



Depuis une vingtaine d'années, l'offre culturelle municipale s'est progressivement enrichie, diversifiée et professionnalisée. Elle est aujourd'hui destinée à toutes les générations et à tous les publics, par une volonté d'éveil à la culture dès le plus jeune âge et à des prix accessibles au plus grand nombre.

L'Espace Culturel du Château englobe à la fois la Médiathèque du Château des Dames et tous les lieux alentour pouvant accueillir des animations culturelles c'est-à-dire la salle du Manège, la salle d'exposition, la cour et le parc du château. C'est désormais dans ces sites que se concentrent les activités communales liées à la culture même si les salles de la Bergerie ou Robillard peuvent aussi parfois accueillir des événements artistiques et culturels municipaux.

Depuis 2008, Christine Veret est adjoint au Maire, chargée de l'animation et de la culture. Depuis 12 ans, elle préside la commission Animations - devenue commission Pôle culturel en 2020 - où se dessine la politique culturelle de la commune. « Je propose des

spectacles pour la salle du Manège, ils sont discutés en commission et j'accompagne Karine Lavocat, responsable de la Médiathèque, qui fait partie de la commission, dans ses choix de programmation. Dans la mesure du possible, nous essayons de faire un lien via des ateliers notamment entre les spectacles et la médiathèque », explique l'élue. Le feu d'artifice et la fête foraine qui se déroulent généralement et respectivement au parc Sainte Reine et dans le centre-village sont aussi du ressort du Pôle culturel.

La Médiathèque du Château des Dames

Jusqu'à la fin du XX^e siècle, la culture était une entité conduite prioritairement par les associations. La bibliothèque était gérée par des bénévoles du Foyer Rural dans une salle prêtée par la Mairie. « De 1975 à 2003, avec Colette Franckauer, nous avons tenu une bibliothèque associative. Les premières années, nous étions installées salle Pionnier, sous les toits de la salle Robillard, avec un seul rayon-

nage de livres, se souvient Catherine Pipaud. Nous avons déménagé deux fois et l'aventure s'est terminée dans la Maison des Marjolets. Ces livres ont constitué le premier fonds de la Médiathèque actuelle ».

En 1998, la municipalité fait l'acquisition du Château des Dames, de la ferme et de son parc. La volonté municipale est alors de valoriser un édifice patrimonial, fort en termes d'identité, et d'y installer des équipements culturels. Les 260 m² du 1^{er} étage du château sont consacrés à l'aménagement d'une médiathèque. Les espaces sont redistribués mais le décor d'origine fait de boiseries sculptées est conservé. La volonté politique d'Alain Mazard, maire à cette époque, était de donner accès à la culture en général (lecture, musique, cinéma...) et de professionnaliser ce lieu afin qu'il soit ouvert, dans tous les sens du terme, c'est-à-dire au niveau des amplitudes horaires et du public. Le jeune public châtelain sera le public privilégié de ce lieu d'évasion avec un partenariat avec les écoles du village.





Karine Lavocat-Ghazali

Des bibliothécaires professionnelles et engagées

En janvier 2004, une bibliothécaire, Évelyne Spiess, est chargée de mettre en place les ouvrages issus de la bibliothèque du Foyer Rural et d'acquérir, avec des aides du Département et de l'État, 7 000 nouveaux documents. En mars 2004, Karine Lavocat-Ghazali est nommée responsable du lieu. « J'ai débuté ma carrière de bibliothécaire par un contrat emploi-jeune au sein d'une bibliothèque municipale après une maîtrise de Philosophie à Dijon. J'organisais des actions de médiation culturelle entre la bibliothèque et le jeune public du territoire. J'ai toujours travaillé dans le domaine culturel, que ce soit dans une librairie ou en tant que directrice d'une bibliothèque municipale », confie celle qui a depuis 2019 le statut d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques. Dès le mois d'avril 2004, Geneviève Bardot la rejoignait. Entourées d'une équipe de bénévoles, les deux complices ont incontestablement fait évoluer le lieu. « Aujourd'hui, nos actions se déploient dans des parcours d'éducation artistique et culturelle (enfants) ou aux médias et à l'information (ados). Nos actions tout-public visent, quant à elles, à faire se croiser créations artistiques et nouvelles technologies : ateliers numériques de création, installations interactives, activités de loisirs », souligne la responsable.

Ainsi, des rendez-vous de proximité sont régulièrement proposés avec des rencontres artistiques de grande qualité (conteurs, comédiens, illustrateurs, musiciens...) en partenariat avec les acteurs du territoire dont le Réseau lecture de l'intercommunalité, Les Concerts de Poche et la Médiathèque départementale de Seine-et-Marne, soutien très actif. Depuis son ouverture, la médiathèque n'a cessé d'évoluer et de proposer de nouveaux défis dont des Salons du livre mémorables. « Le métier change en fonction des évolutions de la société. Le tournant numérique de ces dix dernières années a été particulièrement stimulant, précise Karine Lavocat-Ghazali. Les sciences sont aussi plus présentes. En revanche, l'aspect silencieux de la bibliothèque d'antan n'est plus au goût du jour. Désormais, on vient à la Médiathèque pour jouer, rencontrer des gens, c'est un lieu à vivre que les usagers s'appro-

prient ». Derniers arrivés, les jeux de société ont tous une relation avec la littérature. Les collections au nombre de 24 000 se répartissent en livres (qui restent le centre du lieu), films, magazines, musiques, jeux vidéo et jeux de société. Un bulletin des nouveautés trimestrielles est d'ailleurs disponible en version papier à la médiathèque ou à télécharger sur le site.

Une équipe féminine actuellement

Pour faire vivre cette médiathèque, l'équipe s'est agrandie et professionnalisée. Nathalie Salmon, agent du patrimoine, est arrivée en janvier 2018 au Châtelet-en-Brie. Elle est passée de 30 h à 35 h depuis le départ de Geneviève Bardot : « J'ai trouvé un lieu au cadre exceptionnel et une équipe particulièrement enthousiaste. Un des talents de Karine est de nous faire confiance et de savoir déléguer. J'aime beaucoup la littérature jeunesse, il y a des pépites. J'essaie aussi de créer des liens intergénérationnels dans les ateliers, je trouve important que les activités culturelles réunissent les enfants avec leurs parents et grands-parents ». Nathalie Salmon, à travers son parcours, a reçu une formation de maquettiste PAO et travaille sur la communication visuelle. Elle a d'ailleurs créé récemment des marque-pages pour les coups de cœur des différentes bibliothécaires. Artiste dans l'âme,



De gauche à droite : Océane Cautrupt, Nathalie Salmon et Nathalie Provost

elle pratique pour son plaisir la restauration de dorure à la feuille et la peinture.

À leurs côtés, depuis le mois de mars 2021, Océane Cautrupt, jeune femme de 24 ans, en CDD et détentrice d'un DUT Information-communication option « métiers du livre et du patrimoine » apporte sa pierre à l'édifice. « Nous avons toutes des trajectoires et surtout des goûts différents afin d'avoir un panel de connaissances plus ample. Je suis attirée par le genre Fantasy en littérature, par la bande dessinée et le roman graphique », développe celle qui passe actuellement le concours d'adjoint au patrimoine.

Pour parfaire cette équipe féminine de choc, Nathalie Provost qui travaille depuis 25 ans pour la Mairie, passe 80 % de son temps depuis 2017 à la Médiathèque – les 20 % restants, elle surveille les enfants de maternelle à la cantine. « J'ai trouvé ma place dans cette équipe, j'ai mes repères. Geneviève m'a beaucoup appris sur le rangement des livres, qui est très spécifique. Elle a su être très pédagogue avec moi, j'ai eu un pincement au cœur à son départ. Karine est douce et mon travail est polyvalent. En dehors du ménage, je m'occupe de la réparation des livres, de leur étiquetage, je les nettoie, les recouvre et j'accueille parfois le public dont les scolaires », détaille celle qui avoue s'être mise à la lecture, alors qu'elle y trouvait peu d'intérêt avant.

La médiathèque en chiffres



24 000 documents dont

17 000 Livres

2 800 CD

870 DVD

85 Jeux vidéo

43 Jeux de société

56 Abonnements presse Adultes et Jeunesse



Geneviève Bardot

Geneviève Bardot, un pilier de la structure, s'est retirée



En avril 2021, Geneviève Bardot a pris sa retraite avec 17 années de bons et loyaux services à la Médiathèque du Château des Dames.

Celle qui est née à Oran pendant la guerre d'Algérie a toujours été fascinée par les livres. « Le goût de la lecture est une transmission familiale, il vient de mes parents et j'ai réussi à le communiquer à l'un de mes fils puisqu'il est aujourd'hui professeur agrégé de Français », révèle la mère de famille.

De sa première expérience juste après son baccalauréat dans une librairie de Franche-Comté à son départ de la médiathèque il y a deux mois, la bibliothécaire a toujours vécu parmi les ouvrages. Elle a réellement appris son métier à la Médiathèque de Nangis, pendant dix années, avant d'être recrutée au Châtelet-en-Brie. « Le lieu m'a enchantée dès les premiers instants, travailler ici n'a été que du bonheur. Au début de l'aventure, il y avait tout à faire. J'avais une formation assez complète mais la structure étant plus petite, elle demandait plus de polyvalence. C'était aussi le début d'internet et nous avons

commencé par le catalogage, c'est-à-dire la création des cartes d'identité des livres », se remémore Geneviève Bardot. Avec quelques bénévoles, dont Josette et Serge Masson, elle se consacre aussi à la mise en rayon et au prêt des livres. Son rôle au sein de la structure a été très diversifié : prise en charge le mercredi de L'Heure du conte (atelier destiné aux enfants âgés de 4 à 7 ans), accueil des classes de maternelle et primaire, guide au moment des expositions, participation aux événements annuels dont La Nuit de la lecture et la Soirée Halloween, formation de jeunes en contrat aidé... « La convivialité du lieu me manquera, les échanges avec les lecteurs également. Karine m'a laissé beaucoup de liberté, d'autonomie, elle a su me donner confiance. Je vais proposer mes services en tant que bénévole, pour garder un lien et voyager dès que cela sera autorisé ! », conclut la jeune retraitée.

 Ses dernières lectures conseillées : « *Là où chantent les écrivains* », de la zoologue américaine Delia Owens et « *Betty* », de Tiffany McDaniel.

La salle des expositions



Depuis plus de dix ans au rez-de-chaussée du Château des Dames, une salle accueille des expositions de sculptures, peintures, photos. Artistes seine-et-marnais, voire même châtelains, en solo, en duo ou en trio, ils ont été et seront les bienvenus pour faire vivre cette salle et y mettre de la couleur, de la beauté.

La salle « Le Manège »

Ancienne écurie dans les années 70, Le Manège est une salle socioculturelle qui a ouvert ses portes au public le jeudi 14 mai 2015, à l'occasion d'un après-midi ponctué de spectacles divers, donnés par des artistes ou par des associations. Situé dans la cour du Château des Dames, cet équipement culturel termine l'aménagement de l'ensemble immobilier de celui-ci. D'une surface de 190 m², la salle peut accueillir 193 spectateurs assis. Derrière un espace scénique de 75 m², on trouve trois loges de 10 à 14 m² à la disposition des artistes.

En cinq ans, cette salle a accueilli de nombreux spectacles : 23 pièces de théâtre, 15 concerts, 16 projections cinématographiques, 8 spectacles musicaux, 3 spectacles humoristiques, 27 ciné-conférences Connaissance du Monde, etc.



Madame Fouquet



La Journée de la jupe

« De Mme Fouquet avec Anne Richard, à Simili de Jeanne Cremer en passant par les pièces humoristiques des Briardises, du théâtre amateur ou du Slam, la programmation a été riche et diversifiée », explique Christine Veret. On se souvient aussi de concerts classiques, de spectacles musicaux dont le Barber Shop Quartet ou encore de Piano Furioso. Le cinéma n'est pas en reste avec des projections pour les enfants aux vacances de la Toussaint, de Noël et de février. « Après avis de la commission, certains spectacles du Foyer Rural et de l'AMAC ont été retenus pour être joués dans la salle. Nous avons un partenariat avec le Théâtre Sénart. Malheureusement, le spectacle Rien à dire qui devait avoir lieu en avril 2021 a dû être annulé pour des raisons sanitaires », développe l'adjointe.

Parallèlement, la municipalité propose des résidences artistiques à de jeunes troupes de théâtre. Celles-ci permettent aux metteurs en scène et comédiens de parfaire leur pièce avant leur tournée. « Les résidences sont un soutien à la création. Le Manège est un lieu d'accueil pour les artistes qui en échange de cet octroi nous offrent en avant-première leur spectacle ». Côté musique, si Le Manège a accueilli dans les dernières années le festival « Jazz au Château », celui-ci a vécu de très belles années dans la Cour du château.

La Cour et Le Parc du Château des Dames

À partir de 2010, la municipalité crée un bel événement dans la Cour du Château des Dames. Le festival « Jazz au Château », qui va perdurer pendant dix ans, verra se produire une cinquantaine de groupes dont les élèves du Centre des Musiques Didier Lockwood (CMDL), toujours très heureux d'y participer.

La commune n'ayant pas de Comité des Fêtes, la commission de Christine Veret organise la Chasse aux Oeufs

de Pâques, la Fête de la Musique et le Marché d'Automne dans le Parc, tandis que l'Apéritif Citoyen du 14 juillet et le Forum des Associations se tiennent dans la Cour.

La Bergerie aussi...



De 2008 à 2018, avec la complicité de l'Opérateur culturel et artistique du Département de Seine-et-Marne, Act'Art, la municipalité a contribué au développement du spectacle vivant contemporain via Les Scènes Rurales. De très beaux spectacles de danse, du cabaret, des pièces de théâtre, des concerts ont enchanté la Bergerie.

Avec autant de brio, deux Concerts de Poche ont été donnés dans cette salle, tandis que le dernier avait lieu en plein air, dans le parc.

Enfin, les enfants de la commune apprécient plus particulièrement les spectacles de Noël qui se terminent autour d'un vin chaud ou d'un jus de pomme devant le spectacle d'illumination du château, par le CLCE.

L'Espace Culturel du Château est un ensemble harmonieux et champêtre où les événements culturels et artistiques, mis malheureusement entre parenthèses ces derniers mois, reprendront de plus belle et avec l'ambition de satisfaire tous les publics.



Festival de jazz

CHÂTELAIN À L'HONNEUR

Bernard Thiesselin, un citoyen engagé

Un Châtelain présent sur la commune depuis quasiment 70 ans est à l'honneur ce trimestre. Une personnalité au franc-parler et au grand cœur, Bernard Thiesselin, ancien président de la grande association solidaire châtelaine, unique en France et créée en 1912, Le Lendemain.

C'est un homme fidèle, déterminé, que la vie n'a pas épargné mais qui est allé au bout de ses actions que nous rencontrons. Né le 28 février 1928, il a aujourd'hui 93 ans et des souvenirs plein la tête.

Originaire de l'Oise, Bernard Thiesselin, fils d'agriculteurs, issu d'une famille nombreuse de huit enfants, arrive au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le 16 juillet 1946, en Seine-et-Marne, pour y effectuer le métier d'ouvrier agricole. Il a alors 14 ans. Son frère aîné travaille déjà sur la Ferme de la Boissière au Châtelet-en-Brie et s'y trouvant bien, il incite son petit frère à l'imiter. Dans cette période des Trente Glorieuses, la croissance économique est telle que tous les métiers sont envisageables pour qui sait se servir de ses mains. Bernard Thiesselin est embauché à l'Auberge de Sivry, à la centrale électrique de Blandy-les-Tours puis en tant que maçon à Melun. Sa condition et ses atouts physiques seront des alliés d'ailleurs, pour persévérer dans ce métier. « *Je me rendais à vélo, même sous la neige, jusqu'à Villaroché* », se souvient l'ancien. Après un passage chez Émile Charpentier, il entre dans l'entreprise CARCA, basée



Bernard Thiesselin

à l'époque à Fontaine-le-Port. La société ne le lâchera plus puisqu'il y travaillera plus de 30 ans, jusqu'à sa retraite. « *J'avais de très bonnes relations avec Noël Carca, le fondateur de la société. J'allais même chez lui l'aider, le samedi ou le dimanche, je ne disais jamais non* ». Cette opportunité de travailler en équipe, dans la bonne humeur, Bernard Thiesselin en garde de bons souvenirs.

UNE VIE FAMILIALE BIEN REMPLIE

Entre-temps, il rencontre Colette à l'occasion d'un bal châtelain. À l'époque, il y avait deux grandes fêtes organisées dans le village. « *En juillet, on fêtait Sainte Marie-Madeleine et en septembre Sainte Reine avec fête foraine, cérémonie et bal. Personnellement je n'aimais pas danser et Colette non plus !* ». De leur union, le 22 juillet 1950, naîtront sept enfants, mais l'un

d'eux décèdera malheureusement dans un accident de la circulation. La gorge se noue quand l'homme se lance dans un récit poignant. Colette n'est pas très loin et préfère mentionner les douze petits-enfants et bientôt quatorze arrière-petits-enfants nés de cette rencontre.

Coïncidence châtelaine, une des maisons habitées par le couple Thiesselin entre 1987 et 2004 a été achetée en mars 2007 par la commune. "La Guissardière" est aujourd'hui un Espace de Vie Sociale ouvert à toute la population et provisoirement la Maison France Services.

17 ANS DE PRÉSIDENTICE DU LENDEMAIN

Alors que l'heure de la retraite a sonné, Bernard Thiesselin est dans une forme olympique et entre en tant que porteur pour l'association Le Lendemain. Il a pris cette décision après une discussion avec Michel Dionnet, maire de la commune de 1979 à 2003 et président de l'association depuis 1977. Rapidement, l'investissement sans faille et le sérieux de l'homme l'amène à devenir membre du bureau. En 1996, Michel Dionnet ne peut cumuler son mandat de Maire avec celui de président d'association. Les sociétaires voient en Bernard Thiesselin un futur président.

« Je leur ai rétorqué que je n'étais pas un intellectuel, sourit le maçon. Et puis Bernadette Poisson m'a dit qu'ils m'aideraient dans ma tâche. J'ai accepté et n'ai jamais regretté ».

Sous sa présidence, qui va durer jusqu'en 2013, soit 17 ans, Bernard Thiesselin a modernisé l'association, opéré des transformations et connu plusieurs succès :

- Une tenue officielle pour les porteurs, costume bleu nuit, payé par l'association
- L'achat d'un corbillard d'occasion
- Une négociation avec les pompes funèbres de la Brie qui permet à l'association d'avoir une remise de 15% sur les cercueils
- Une extension du rapatriement du corps de l'adhérent de 50 à 100 km
- Un accord avec les Pompes Funèbres plus éloignées pour organiser les funérailles
- Organisation du centenaire de l'association, en 2012
- Plus de 2 000 adhérents au Lendemain en 2000

Engagé pour sa commune dans des moments particulièrement difficiles, Bernard Thiesselin est avant tout un homme heureux, joyeux compagnon et précieux grand-père, comme pourrait le dire sa petite-fille Camille, souvent sollicitée et toujours disponible.

Le Lendemain

Le 10 novembre 1912, une société de secours immédiat après décès, Le Lendemain, est créée dans la commune du Châtelet-en-Brie par Émile Foiret.

L'association de bénévoles, unique en France et plus que centenaire, organise gratuitement le service funéraire de ses adhérents et verse une aide financière. Elle est présidée aujourd'hui par Maurice Boucheny.

Conditions et services du Lendemain

Les membres de l'association sont tous châtelains, c'est une des conditions sine qua non pour y adhérer, la deuxième étant la limite d'âge de 76 ans.

Pour accéder aux services, un droit d'entrée unique, allant de 4 à 200 €, selon la tranche d'âge, est demandé par adhérent. Lors du décès d'un membre, chaque adhérent doit verser 0,45 €. Avec une moyenne de vingt-cinq décès par an, la cotisation est donc annuellement d'environ 11 €. Cette solidarité séculaire permet d'octroyer un secours (aide financière) de 800 €, versé lors du décès de l'un de ses membres.

L'association apporte également une aide morale précieuse, car face à une disparition, les proches sont souvent désorientés devant la difficulté des démarches à accomplir. L'association les assiste donc dans les formalités et organise les obsèques : mise en bière, service religieux ou laïc, transport du corps, inhumation, service au cimetière ou funérarium et si la famille souhaite garder le corps chez elle, le service se charge de la toilette, de l'habillage et de la mise en housse sanitaire.

En savoir +

i Plus d'informations au 06 83 26 85 83 ou lelendemain77@gmail.com



Le Lendemain

HOMMAGE À CLAUDE BOURAT

Adieu Claude,

Lui, qui aimait tant danser, est parti danser avec les anges au milieu des étoiles. Après avoir animé le marché du Châtelet avec sa « gouaille » et son énergie que tout le monde connaissait, la retraite venue, il a mis cette énergie au service des associations châtelaines (*Club des Seniors, Le Lendemain, le Don du sang et le Téléthon*), sans compter sa disponibilité constante pour tout le monde.

Merci Monsieur Claude BOURAT.

Denise Pagès du Club Châtelain des Seniors.

À notre cher Claude Bourat,

Un homme de caractère au grand cœur. Il était tourné vers les autres. Très impliqué dans la vie associative de notre commune. Toujours présent pour vous rendre service.

Sans toi, une page se tourne, tu nous manques déjà. Impossible de t'oublier, tu as marqué pour toujours nos esprits. MERCI Claude

Association des Donneurs de sang bénévoles

Don du sang

Franc succès

Un grand MERCI aux donateurs de sang de la collecte du vendredi 26 mars. Vous avez été au rendez-vous ; en effet 118 volontaires se sont présentés sans quasi d'annulation de rendez-vous. Toute l'équipe des bénévoles de l'association des donateurs de sang du Châtelet-en-Brie est sincèrement touchée par votre forte mobilisation.

Votre présence nous encourage et nous va droit au cœur. Belle preuve de solidarité humaine en pleine pandémie. Prenez soin de vous et des autres !

Prochaines collectes SUR RDV - ATTENTION ! Changement de salle

- **Vendredi 4 juin 2021 de 15 h à 19 h 30 à la salle de la Bergerie**
- **Vendredi 13 août 2021 de 15 h à 19h 30 à la salle Robillard**

PETIT RAPPEL :

Qui peut donner son sang ?

- Être majeur et avoir entre 18 et 70 ans (présenter une pièce d'identité)
- Être en bonne santé et peser au minimum 50 kg



Néanmoins, il existe un certain nombre de contre-indications : antécédents familiaux, pratiques personnelles, séjours à l'étranger, pratiques sexuelles... qui garantissent la sécurité du donneur comme celle du receveur.

Plus d'infos sur : <https://dondesang.efs.sante.fr/qui-peut-donner-les-contre-indications/tout-savoir-sur-les-contre-indications>

Faites le test sur dondesang.efs.sante.fr rubrique « *Puis-je donner mon sang ?* » ou l'appli Don de sang.

Pour donner en toute sérénité, il est préférable d'avoir mangé et de s'être bien hydraté. Limitez également les aliments gras et la consommation d'alcool dans les heures qui précèdent votre don. S'il vous est impossible de venir donner votre sang, il est alors primordial d'annuler le rdv par l'intermédiaire du mail de confirmation de l'EFS (*Établissement Français du Sang*) avec le lien « annuler votre rdv ». Votre place sera alors libérée pour qu'une autre personne puisse s'inscrire. Merci d'être vigilant, même à la dernière minute (le jour de la collecte) et d'annuler votre rdv afin d'augmenter le nombre de poches recueillies.

La SHCB77 publie



Un article paru dans le VAV n°146 de décembre 2019 annonçait pour l'année 2020, la naissance et la publication d'un ouvrage intitulé : « *Histoires de nos Chemins, de nos Routes et de nos Rues* » Malheureusement, après de multiples reports dus surtout aux mesures sanitaires en vigueur depuis plus d'un an, l'édition de ce document de plus de 400 pages n'a pu paraître à l'heure dite. Ce sera chose faite dans le courant du mois de juin 2021 !

Un petit rappel cependant. C'est un travail de recherches et de rédaction de plusieurs années qui a été effectué par J.J. Brisédou, membre de la Société d'Histoire du Châtelet-en-Brie. Ce livre a été conçu avec l'idée de répondre aux questions que chacun peut se poser sur

les origines et l'histoire de nos chemins et de nos routes, de votre rue. Vous pourrez à loisir, « picorer » les informations que vous recherchez. Ainsi, si vous voulez « *revivre aujourd'hui, le Châtelet d'une autre époque* », cet ouvrage vous concerne. Il fourmille d'anecdotes glanées dans les comptes rendus des conseils municipaux relevés depuis plus de 150 ans ! Citons la proposition du Préfet de réaliser un pont suspendu à Chartrettes puis à Fontaine-le-Port finançable par la commune. Il a aussi été question d'une société de secours mutuel pour les pompiers et les habitants du Châtelet. Plus tard, notons la construction de bains-douches et même d'une piscine avec Fontaine-le-Port. Nous trouvons l'évolution des

écoles. Il fut même discuté de la sécurité. Ainsi, en 1882, nous notons « *la circulation étant devenue importante, surtout la nuit, sur des rues non éclairées, il est devenu urgent d'installer des réverbères pour éviter des accidents* ». A côté de cela, vous pourrez découvrir les négociations sur les journées de prestations individuelles nécessaires à la bonne tenue des chemins...

Vous aurez aussi accès à des documents inédits (cartes et plans anciens, certains datant du 18^e siècle...) et bien plus encore.

Alors n'hésitez pas à demander cet ouvrage à la SHCB77 - 424 pages, prix de vente 28 €.
Par mail à l'adresse suivante : shcb77@orange.fr

USC Athlétisme



Au-delà du sport : l'amitié et la solidarité pour l'USC Athlétisme

Le confinement, le couvre-feu sont pour beaucoup synonymes d'éloignement et d'isolement.

Pour cette raison, la section Athlétisme par petits groupes et en respectant les gestes barrières poursuivent autant que possible leurs entraînements.

Lorsque les membres du bureau ont eu connaissance de la course « *l'Avonnaise connectée* », ils n'ont pas hésité et ont voulu, au travers de cette épreuve sportive, prouver à leurs adhérents que même éloignés géographiquement, ils restaient très proches.

Une amitié solide

En effet, dans la section athlétisme, nous ne trouvons pas moins de 13 communes différentes séparées pour certaines d'entre elles de plus de 10 km : Avon, Maincy, Villeneuve-Bordes et La Grande-Paroisse bordent les limites géographiques de cette bande de copains de plus en plus impatients de se retrouver pour partager, à nouveau, des courses et des entraînements tous ensemble.

Lorsque les membres du bureau ont lancé cette proposition de course avec la consigne (*quand cela était possible*) d'effectuer cette épreuve par groupe de 4 à 6 coureurs maximum afin de

retrouver l'esprit de compétition, pas moins de 32 athlètes dont 7 enfants ont répondu à l'appel. Les groupes se sont faits naturellement et certains n'ont pas hésité à courir la distance plusieurs fois pour partager cet événement. Lors de cette manifestation, les plus jeunes, ne pouvant pas accomplir les 3 km (*distance enfant*), ont pu participer à un Challenge en Interne. À cette occasion, nous remercions les organisateurs de « *l'Avonnaise connectée* » pour les médailles remises aux enfants pour saluer l'engagement de nos petits athlètes orange !

La course connectée

L'idée des organisateurs de « *l'Avonnaise connectée* » est simple : les athlètes s'inscrivent comme sur une course classique avec au choix deux distances 5 ou 10 km et une course enfants de 3 km est également proposée. Chaque coureur reçoit par mail son dossard et doit parcourir la distance choisie et mentionner son chrono sur le site pour faire partie du classement. À l'issue de l'épreuve, chaque athlète reçoit une médaille finisher de la course.

📍 Tac Tam - L'avonnaise
(lavonnaise-connectee.fr)



Un bel élan de solidarité

La période que nous traversons est aussi synonyme de graves difficultés financières pour certains. En proposant cette course à ses adhérents, les membres du bureau ont souhaité participer à l'élan de solidarité mis en place par les organisateurs de « *l'Avonnaise connectée* ». En effet, la totalité du montant des inscriptions a été reversée aux Restos du Cœur, à l'Épicerie solidaire mais également aux étudiants de l'IUT Sénart Fontainebleau touchés par la crise. Bravo à eux pour tout le travail d'organisation et pour leur action.

Bravo à l'ensemble des athlètes de l'USC Athlétisme.

AMAC



Objectif Musique 2021/2022

L'Association pour la Musique et les Arts au Châtelet-en-Brie vous remercie !

Grâce à votre soutien, au soutien sans faille de notre Municipalité, mais aussi à l'application stricte de notre Plan de Prévention Sanitaire, l'AMAC a œuvré pour que ses adhérents puissent continuer à apprendre et pratiquer la musique tout au long de cette année. Malgré nos efforts pour vous proposer notre concert du 20 juin 2021, nous avons choisi de ne pas nous produire compte tenu du contexte sanitaire. Ce concert vous sera proposé sur notre exercice 2021-2022.

D'ores et déjà préparons tous ensemble la rentrée 2021-2022

Les inscriptions pour la rentrée scolaire se dérouleront aux dates suivantes :

- **Samedi 4 septembre 2021** de 10 h à 18 h au Forum des associations (cour du Château des Dames)
- **Lundi 6 septembre 2021** de 16 h 30 à 19 h à la maison des Marjolets (près de l'église)
- **Samedi 11 septembre 2021** de 9 h 30 à 12 h à la maison des Marjolets (près de l'église).



📍 En attendant, à vos agendas. N'hésitez pas à vous inscrire et nous rejoindre à tout moment, en cours d'année, sur notre site internet www.musique77chatelet.fr ou en contactant Philippe Chevrier au 06 18 49 22 30.

“ La SHCB 77 raconte...

P. V. Cuvillier, architecte du Château des Dames (1^{re} partie)

Qui était Pierre-Victor Cuvillier ?

Avant tout pour les Châtelains Pierre-Victor Cuvillier est l'architecte du Château des Dames.

Né le 27 février 1844 à Saint-Denis, son ascendance aux revenus très modestes ne le prédestinait pas particulièrement à l'architecture. Son père vannier et sa mère marchande vannière viennent du nord de la Seine-et-Marne ; la Ferté-Sous-Jouarre pour François ; Crouy-sur-Oucq pour Antoinette Caillot.

Ses apprentissages

Mis à part sa généalogie, qu'il est relativement aisé de faire grâce aux outils actuels, nous n'avons que peu de renseignements sur Pierre-Victor. L'essentiel provient de la nécrologie réalisée par Alcide Vaillant en 1907, parue dans la revue « l'Architecture ».

Il dit de lui qu'il est un dessinateur hors pair. S'est-il inspiré de l'église abbatiale de Suger à Saint-Denis pour ses projets ? Vaillant dit qu'il excelle dans la représentation des courbes, volutes et ornements propres aux bâtiments du Moyen Âge et de la Renaissance. Il intègre très jeune une entreprise « de constructions rustiques ». Il y apprend à mesurer un terrain, une construction et ainsi à estimer les coûts de travaux en rapport à ces mesures (le métré). Sur le tas, il acquiert le travail du bois (charpente, menuiserie), devient appareilleur de pierre de taille puis maître compagnon maçon. Son souci du détail influence les ouvriers qui le côtoient et les pousse à exceller dans leur métier.

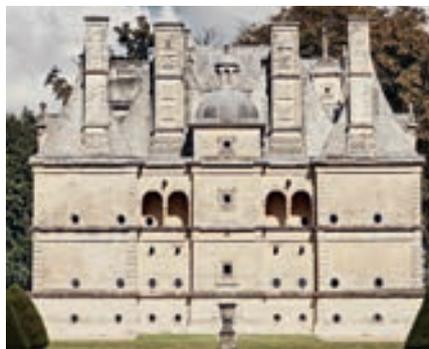
Sa formation

Ses premières sources d'inspiration il les trouve en Île-de-France et en Normandie. Il étudie tous les bâtiments qu'il voit : maisons rustiques de bois, de pierres ou de briques, manoirs, fermes, églises, châteaux. Grâce à ces observations il reprend l'entreprise Bridault qui l'avait vu débiter. Il construit

alors des villas dans et aux alentours de Montmorency. Sa réputation est faite. Il est reconnu maintenant comme architecte. C'est un autodidacte.

Ses premières réalisations

Après un court voyage en Italie, il est chargé de la restauration du château en ruine d'Angerville (aujourd'hui Angerville-Bailleul – Seine-Maritime). Il sera payé pour cela environ 22000 francs de l'époque. Il se sert de toutes les ressources locales (carrières de pierres, arbres pour ses charpentes qu'il choisit seul, etc.) et s'inspire des méthodes anciennes et de planches de dessins élaborées par Claude Sauvageot après une visite chez le marquis Raymond de Bailleul.



Le château d'Angerville Bailleul

Cette particularité séduit le marquis de Bailleul qui l'envoie à ses frais visiter la Touraine. Il abandonne donc son entreprise et pendant deux ans Cuvillier va étudier les grandes demeures et châteaux de la Renaissance.

Le Château des Dames

Dès 1875, il restaure la ferme puis le « rendez-vous de chasse » du Châtelet-en-Brie. Il fait faire les murs en pierre de Souppes-sur-Loing ; il organise les travaux avec les ouvriers locaux que le propriétaire, Polycarpe Maclou Poussié paye directement. L'ébéniste qu'il avait formé quelques années

auparavant vient s'installer avec sa famille au Châtelet. Toutes les boiseries sont réalisées d'après les dessins de l'architecte. Exposés au salon de 1885, tous les dessins de cette restauration furent remarqués et valurent à son auteur une médaille de deuxième classe.



Le Châtelet-en-Brie - Projet de 1877

Voici ce qu'en dit M. Hardy dans sa conférence sur l'architecture au salon de 1885 :

« ... Il me faudrait être renseigné pour savoir et ce qui est ancien et ce qui est moderne, ce qui est une restitution avec base certaine et ce qui est hypothétique seulement ? J'exprime ici un regret ; car on voudrait savoir en quel état est actuellement cet important et beau château. J'en dirai autant du Châtelet des Dames exposé par M. Cuvillier : le caractère ancien y est ; mais quelle est la part d'invention, quelle est la part des restes antiques ? je l'ignore. M. Cuvillier a été trop habile ; il est capable de nous induire en faute et nous forcer à nous taire ».

Cette même année dans la même revue, Rivoalen écrit :

« Parmi les envois figuraient fort peu de dessins d'après des travaux exécutés ; mais il y avait bon nombre de relevés sérieusement faits, des études analytiques d'après des monuments historiques existant sur le sol français, quelques restaurations ou restitutions — toutes platoniques d'ailleurs — et



enfin des reconstructions d'édifices anciens. Parmi ces derniers se remarquait la Reconstruction du « Chatelet des Dames », sorte de manoir domanial du XIII^e siècle, avec ses dépendances d'exploitation agricole, bâtiments ruraux bien caractérisés.

L'origine de cet établissement se retrouve dans le castellum gallo-romain, la petite place fortifiée - d'une façon plus ou moins passagère - la forteresse protectrice des populations agricoles. L'auteur des dessins exposés, M. Cuvillier, accompagnait son envoi d'une notice historique retraçant sommairement les diverses phases de transformation du châtelet rural, et cela par dates relevées aux archives du lieu. Le castellum est devenu villa, puis manoir, - c'est-à-dire habitation noble, maison des champs fermée et à l'abri d'un coup de main, mais non fortifiée comme le château féodal.

Le « Châtelet des Dames », aujourd'hui solidement reconstruit d'après les restes du Moyen Âge, offre encore un spécimen curieux et rare de l'architecture mi-partie militaire et rurale de cette époque. La robuste structure des bâtiments, l'appareil fort intéressant des maçonneries, et de la « taille » en particulier, le caractère de fierté et la simplicité toute pratique des formes, établissent d'ailleurs un frappant contraste entre ce genre d'édifice privé et ce qu'on fait trop souvent aujourd'hui à la campagne.

D'un côté, en effet, toutes les apparences de solidité et conditions de durée ; la rudesse pittoresque des matériaux rustiques, et des formes élémentaires que motivent la nécessité et l'utilité, mais auxquelles l'instinct, le caractère plus ou moins chevaleresque des fondateurs, imprimait un cachet de noblesse et de distinction».

En même temps que le Château des Dames, il reconstruit la ferme de Chaunoy, à Blandy-les-Tours. Le propriétaire en est alors un cousin de

Poussié. On y retrouve l'agencement des communs.



La ferme de Chaunoy en 1910



21, Washington Terrace
Saint-Louis du Missouri

De la reconnaissance à la renommée

Vers 1878, le marquis de Bailleul le charge de lui construire un hôtel particulier à Paris au 126 avenue de Wagram. Cuvillier y reprend le style Henri II du château d'Angerville. Le décès du marquis n'a pas permis l'achèvement de son œuvre. Cet hôtel deviendra par la suite la résidence de la duchesse de Pomar avant de devenir l'ambassade de Roumanie jusqu'en

1939. Détruit en 1963, il reste toutefois une trace de cet hôtel. Une copie presque fidèle existe outre-Atlantique à Saint-Louis du Missouri et est classée aux monuments remarquables de la ville. Charles C. Savage dit dans son ouvrage « Architecture of the private streets of St Louis » « The design of William Northrop McMillan Jr, house, 1898, at 21 Washington Terrace is the firm's least original ; in fact, it is a near plagiarism of the « Hotel de M. de B » (the Marquis de Bailleul) designed in 1882 by Pierre Victor Cuvillier ». (« **Le design de William Northrop McMillan Jr, maison, 1898, au 21 Washington Terrace est le moins original de l'entreprise ; en fait, il s'agit d'un quasi plagiat de « l'hôtel de M. de B » (le marquis de Bailleul) conçu en 1882 par Pierre Victor Cuvillier** »).- Traduction Google d'après livre appartenant à J. Breuillé.

Au numéro 145 de cette même avenue de Wagram à Paris, il construit son propre hôtel particulier (permis de construire septembre 1879) et les communs attenants sis au numéro 143 (permis de construire daté du 17 septembre 1881).

À suivre...

Jacky Breuillé

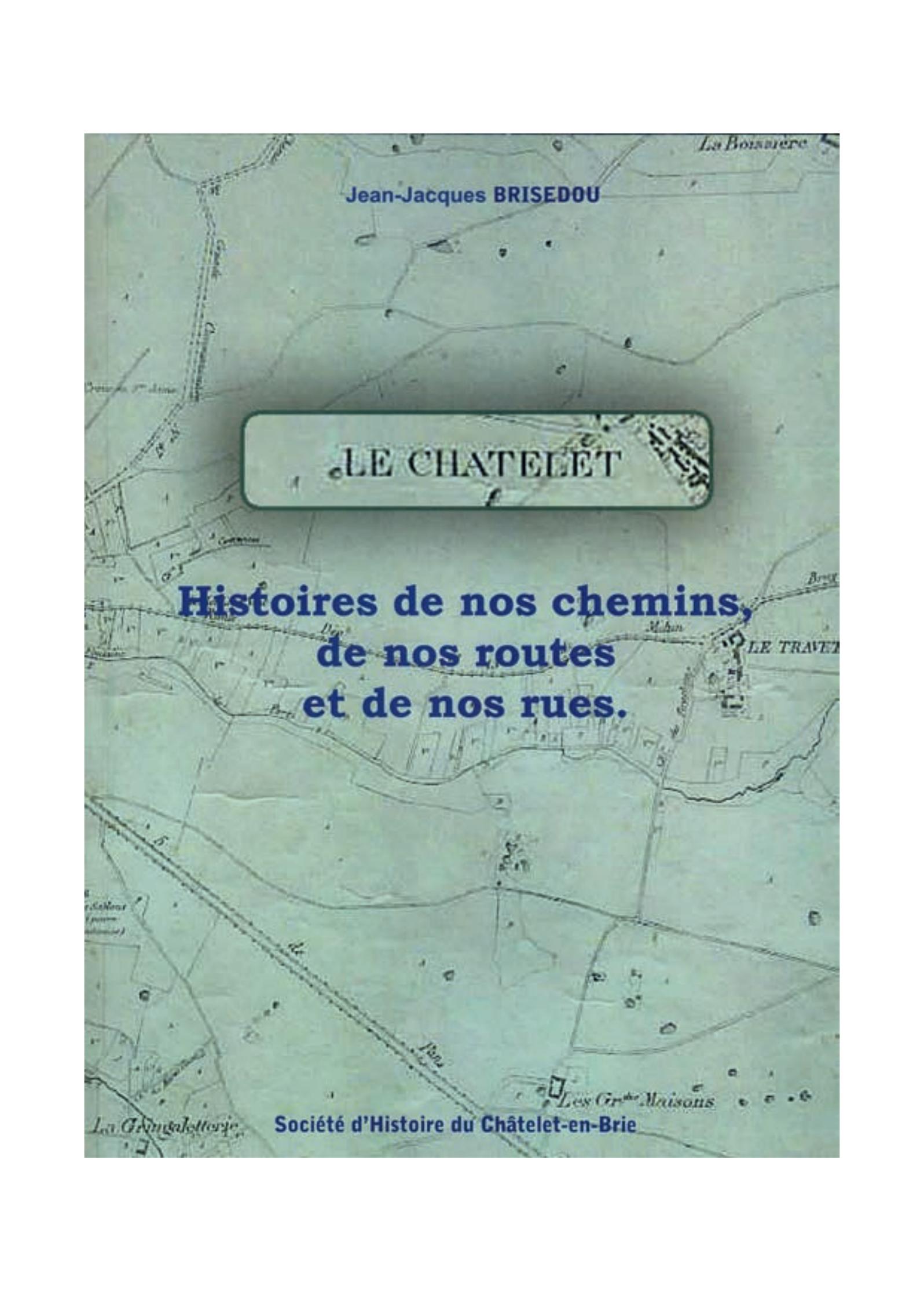


Hôtel de Bailleul
126, avenue de Wagram - Paris



Vous pouvez retrouver cet article sur notre site : www.shcb77.fr
Pour vos commentaires et suggestions : shcb77@orange.fr
Dans le prochain numéro du "Vivre au Village" la SHCB vous racontera...
« **Pierre-Victor Cuvillier, la renommée** ».

SHCB77

A historical map of the Châtelet-en-Brie region, showing a network of roads, fields, and small settlements. The map is rendered in a light, aged style with various labels in French. The text is overlaid on the map in a dark blue color. A central rectangular box highlights the title 'LE CHATELET'.

Jean-Jacques BRISEDOU

LE CHATELET

**Histoires de nos chemins,
de nos routes
et de nos rues.**

Société d'Histoire du Châtelet-en-Brie